

Outil de discussion

Dans le cadre de l'Année de la francophonie canadienne et le 25^e anniversaire de sa fondation, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada lance le projet « Dialogue ». Destiné à recueillir les points de vue des Canadiennes et Canadiens sur les grandes questions touchant l'avenir des communautés francophones et acadiennes, « Dialogue » vise à actualiser le discours et les actions de la Fédération. Le projet mise sur les échanges entre les communautés francophones et acadiennes et les autres composantes de la société canadienne pour établir entre elles des liens durables, porteurs d'un meilleur rayonnement de la francophonie canadienne aux niveaux national et international.

Depuis ses débuts, marqués par la parution d'ouvrages tels que les *Héritiers de lord Durham*¹ et *Dessein 2000*², la FCFA du Canada a multiplié les actions pour faire reconnaître et mettre en application par les gouvernements une vision et une politique globales et cohérentes du développement des communautés francophones et acadiennes.

Prise en charge, autonomie et espaces francophones sont des termes qu'on a entendus souvent au sein de la francophonie canadienne au cours des 30 dernières années. Ceux-ci visent à exprimer ce désir que nourrissent les francophones de miser sur leurs propres ressources pour devenir des agents actifs de leur développement. L'idée de partenariat s'est aussi imposée. Il est clair pour la FCFA et ses associations membres que l'avenir des communautés francophones et acadiennes réside dans l'ouverture et les liens qui peuvent se créer avec les autres, ici ou ailleurs.

LE PROJET « DIALOGUE »

La FCFA du Canada et ses associations membres voient dans le projet « Dialogue » une occasion d'aller plus loin dans cette voie de l'ouverture et du partenariat. À partir d'échanges, le projet permettra de développer une vision plus claire et des avenues à privilégier pour assurer à la francophonie la place à laquelle elle aspire aux niveaux national et international. Différentes options pour un partenariat durable avec les francophones du Québec, les anglophones, les groupes ethnoculturels et les autochtones seront explorées, et des stratégies spécifiques élaborées pour les concrétiser. Simultanément, des efforts seront faits pour sensibiliser la population canadienne à la situation particulière de la francophonie canadienne : besoins, aspirations et progrès accomplis.

¹ *Les héritiers de lord Durham*. Ottawa, Fédération des francophones hors Québec, 1977.

² *Dessein 2000: pour un espace francophone*. Rapport final. Ottawa, Fédération des francophones hors Québec, 1992.

OBJECTIFS

Ce projet d'échanges sur les grands enjeux pour l'avenir de la francophonie canadienne vise trois objectifs principaux :

- mettre en valeur et promouvoir les communautés francophones et acadiennes du Canada;
- créer des liens durables entre les communautés francophones et acadiennes du Canada et les autres composantes de la société canadienne – francophones du Québec, anglophones, groupes ethnoculturels et autochtones notamment; et
- développer des avenues qui permettront aux communautés francophones et acadiennes d'agir aux niveaux national et international.

VOLETS

« Dialogue » est organisé autour de trois grands volets :

- La mise à jour d'un **profil des communautés francophones et acadiennes** au plan démographique et socio-économique et au plan institutionnel qui inclura une revue des grands événements qui ont marqué le développement des communautés par province ou territoire depuis 1969. Ce profil, élaboré conjointement par la FCFA du Canada et ses associations membres, comprendra une section nationale et une section pour chacune des provinces et chacun des territoires. Il servira de cadre de référence pour la consultation.
- Une **série de rencontres régionales** aura lieu dans plusieurs localités du pays dès l'hiver et le printemps 2000, sur les grandes questions touchant l'avenir de la francophonie au Canada. Un groupe de travail, a été mis sur pied par la FCFA du Canada. Il sera coprésidé par Gino LeBlanc, président de la FCFA du Canada, et les présidences des associations provinciales et territoriales membres de la FCFA du Canada lors de la tournée dans leur région respective, et composé de trois membres permanents soit : Marc C. Arnal de l'Alberta, Marriette Carrier-Fraser de l'Ontario et Isabelle Chiasson du Nouveau-Brunswick. Le groupe de travail recueillera les points de vue des communautés francophones et acadiennes et des autres composantes de la société canadienne dans le cadre de rencontres publiques et privées. Le dépôt du rapport final de ces rencontres est prévu pour octobre 2000.
- La tenue d'un grand **rassemblement de la francophonie canadienne** pour clore la démarche, en octobre 2000. Afin d'entamer le dialogue, les membres du groupe de travail seront alors invités à partager leurs réflexions avec des représentants des communautés francophones et acadiennes et des diverses composantes de la société canadienne.

L'OUTIL DE CONSULTATION

Afin de susciter des discussions et des échanges dans le cadre de la tournée du groupe de travail du projet « Dialogue », la FCFA du Canada a préparé cet outil de discussion organisé autour de deux grands axes : les communautés francophones et acadiennes et leurs liens avec les composantes de la société canadienne. Il propose une réflexion autour de 15 thèmes :

- la vitalité des communautés
- l'identité
- l'éducation
- l'engagement des gouvernements
- la francophonie internationale
- la santé
- les communications
- les technologies de l'information
- le développement économique
- le développement des arts
- l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle
- les relations avec les francophones du Québec
- les relations avec les anglophones
- les relations avec les groupes ethnoculturels
- les relations avec les autochtones

Pour chacun des thèmes, un chercheur a esquissé un état de la situation, défini des enjeux et proposé des stratégies. Des questions ont aussi été énoncées dans le but de stimuler la discussion. Il est entendu que les idées exprimées dans ce document ne constituent pas la position officielle de la FCFA du Canada sur ces sujets et que les thèmes n'y sont pas couverts de façon exhaustive. D'où l'importance que nous plaçons dans la consultation. La perspective est générale et nous comptons aussi sur les échanges pour teinter les propos à la lumière des réalités locales et régionales.

Par le biais de cet outil de discussion, la FCFA du Canada invite l'ensemble de la population canadienne et les divers regroupements à partager leurs réflexions, leurs commentaires et leurs suggestions de partenariat en soumettant un mémoire, en adressant un message électronique ou en demandant une rencontre avec le groupe de travail du projet « Dialogue » lors de son passage dans votre région. Nous comptons sur votre participation. Parlons-nous !

Pour obtenir de plus amples informations sur le projet et la tournée du groupe de travail « Dialogue » et pour nous acheminer vos commentaires, le groupe de travail peut être joint aux coordonnées suivantes :

Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada
 450, rue Rideau, bureau 300
 Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
 Téléphone : (613) 241-7600
 Télécopieur : (613) 241-6046
 Courriel : fcfa@fcfa.franco.ca
 Site Web : www.franco.ca/fcfa/

La FCFA du Canada : 25 ans d'ouverture et de partenariat

Fondée en 1975, la Fédération des francophones hors Québec est devenue, en juin 1991, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada. La FCFA a œuvré, au cours des ans, à faire reconnaître sur le plan national l'existence des communautés francophones et acadiennes du Canada, en exposant l'ensemble de leurs besoins, de leurs préoccupations et de leurs intérêts. De plus, la Fédération a travaillé à l'intensification des échanges entre le gouvernement du Québec, les organismes québécois et les associations porte-parole francophones et acadiennes de l'extérieur du Québec avec l'ouverture d'un bureau au Québec, en janvier 1988.

Porte-parole privilégié auprès du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec sur les questions relatives aux communautés francophones et acadiennes du Canada, la FCFA du Canada défend et fait la promotion des droits et des intérêts des communautés francophones et acadiennes qu'elle représente. Elle agit en concertation avec ses associations membres, en ajoutant à sa réflexion politique les compétences des associations autonomes représentant les francophones de chacune des provinces et chacun des territoires. Quatre associations nationales à vocation sectorielle sont également membres de la Fédération.

Table des matières

OUTIL DE DISCUSSION.....	I
Le projet « Dialogue ».....	i
Objectifs.....	ii
Volets.....	ii
L’outil de consultation	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	V
LA VITALITÉ DES COMMUNAUTÉS	1
Constat.....	1
<i>Au-delà des chiffres.....</i>	<i>1</i>
<i>Des identités régionales.....</i>	<i>2</i>
Enjeux.....	3
Stratégies.....	4
Questions.....	5
L’IDENTITÉ	6
Constat.....	6
Enjeux.....	7
Stratégies.....	8
<i>Face à la majorité.....</i>	<i>9</i>
<i>Face au Québec</i>	<i>10</i>
Questions.....	10
L’ÉDUCATION	11
Constat.....	11
<i>De grands retards</i>	<i>11</i>
Enjeux.....	12
<i>La langue utilisée : un reflet du milieu social.....</i>	<i>13</i>
Stratégies.....	13
Questions.....	14
L’ENGAGEMENT DES GOUVERNEMENTS.....	16
Constat.....	16
Enjeux.....	17
Stratégies.....	18
Questions.....	20
LA FRANCOPHONIE INTERNATIONALE	21
Constat.....	21
Enjeux.....	22
Stratégies.....	22
Questions.....	24
LA SANTÉ	25
Constat.....	25
Enjeux.....	26
Stratégies.....	28
Questions.....	29

LES COMMUNICATIONS.....	30
Constat.....	30
<i>La presse écrite</i>	30
<i>La télévision</i>	30
<i>La radio</i>	31
Enjeux.....	31
<i>La presse écrite</i>	32
<i>La télévision</i>	32
<i>La radio</i>	32
<i>Internet</i>	33
Stratégies.....	33
<i>En presse écrite</i> :.....	33
<i>En télévision</i> :.....	33
<i>En radio</i> :.....	34
<i>Internet</i> :.....	34
<i>En général</i> :.....	34
Questions.....	35
LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS	36
Constat.....	36
Enjeux.....	37
<i>Le français</i>	37
<i>L'accès</i>	38
Stratégies.....	38
Questions.....	39
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	41
Constat.....	41
Enjeux.....	42
<i>L'entrepreneurship francophone</i>	43
<i>Le capital</i>	43
Stratégies.....	44
<i>Le tourisme et le savoir</i>	44
<i>La formation</i>	44
Questions.....	45
LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS.....	46
Constat.....	46
Enjeux.....	47
Stratégies.....	48
Questions.....	49
L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	50
Constat.....	50
<i>Une situation unique</i>	50
Enjeux.....	51
Stratégies.....	53
Questions.....	54
LES RELATIONS AVEC LES FRANCOPHONES DU QUÉBEC	55
Constat.....	55
Enjeux.....	56
Stratégies.....	57

Questions.....	59
LES RELATIONS AVEC LES ANGLOPHONES	60
Constat.....	60
Enjeux.....	61
Stratégies.....	63
Questions.....	64
LES RELATIONS AVEC LES GROUPES ETHNOCULTURELS.....	65
Constat.....	65
Enjeux.....	66
<i>Les enjeux économiques</i>	66
<i>Les enjeux démographiques</i>	67
<i>Les enjeux de « complétude institutionnelle »</i>	67
<i>Les implications pour les communautés provinciales</i>	68
<i>Des intérêts communs</i>	68
Stratégies.....	68
Questions.....	69
LES RELATIONS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES	71
Constat.....	71
Enjeux.....	72
Stratégies.....	73
Questions.....	74

La vitalité des communautés

Préparé en collaboration avec Raymond Théberge

CONSTAT

À tous les recensements, les leaders des communautés francophones et acadiennes attendent les données de Statistique Canada avec une certaine inquiétude, voire avec angoisse. C'est chaque fois la même chose : constatant une baisse démographique par rapport à la majorité anglophone et un taux croissant de francophones qui parlent surtout l'anglais à la maison, médias et « spécialistes » anticipent la mort du français dans plusieurs régions du pays, dans un avenir plus ou moins éloigné.

Les statistiques nous indiquent en effet que de 1971 à 1996, ces tendances démographiques se sont maintenues et qu'elles se sont accentuées dans certaines régions.

La vitalité des communautés francophones et acadiennes est souvent évaluée à la lumière d'éléments négatifs : anglicisation, assimilation, transferts linguistiques.

En 1971, on comptait 926 400 francophones vivant à l'extérieur du Québec, dont 675 025 parlaient le français à la maison. En 1996, le nombre de francophones vivant à l'extérieur du Québec était de 970 190 personnes : 76 pour cent d'entre eux vivaient au Nouveau-Brunswick et en Ontario et 618 525 parlaient le français à la maison.

Le nombre de francophones à l'extérieur du Québec par rapport à l'ensemble de la population est passé de 6 pour cent en 1971 à 4,5 pour cent en 1996. Le pourcentage de personnes parlant le français à la maison est passé de 4,3 pour cent en 1971 à 2,9 pour cent en 1996.

Au-delà des chiffres

Il est important d'accorder à ces données toute l'importance qu'elles méritent. Il faut aussi souligner que celles-ci masquent parfois le vrai visage des communautés francophones d'Acadie, de l'Ontario, des provinces de l'Ouest et des territoires.

Les données statistiques brutes sont loin de donner une image réelle de la vitalité des communautés.

Elles ignorent, par exemple, la croissance et le dynamisme phénoménal d'institutions comme l'Université de Moncton au cours des 30 dernières années. Elles ne tiennent pas compte du fait que l'Ontario, qui a maintenant quatre collèges communautaires de langue française, n'en avait aucun il y a 20 ans.

Elles passent également sous silence l'implantation récente de nouveaux centres culturels francophones à Calgary et à Edmonton, la création récente de centres scolaires communautaires et de centres

communautaires de santé francophones (le Centre de santé Saint-Boniface) un peu partout au pays ainsi que la vigueur des organismes du milieu associatif et le dynamisme des regroupements de jeunes.

Elles ne nous racontent pas non plus la création de dizaines de journaux, de stations de radio communautaires et commerciales ou de magazines en langue française au cours de ce dernier quart de siècle, ni la mise sur pied de ces nombreuses maisons d'édition, de production de disques, de production télévisuelle et de théâtre.

On constate, en effet, qu'au cours des 30 dernières années, la situation s'est améliorée dans toutes les communautés francophones et acadiennes. La gestion scolaire est en voie d'être acquise malgré des inquiétudes au niveau du financement, tandis que le secteur économique est en plein essor, si l'on en juge la gamme d'activités (forums, regroupements, etc.) qui se déroulent dans ce domaine.

Le progrès réalisé au cours des 30 dernières années est indéniable, mais il faut rester prudent et vigilant car plusieurs communautés demeurent en danger.

Bien qu'avec du retard, et souvent beaucoup de maladresse, les gouvernements provinciaux et territoriaux répondent timidement à leurs responsabilités à l'égard des communautés de langue française sur leur territoire comme le démontrent les lois et les politiques de services en français dans certaines provinces et territoires.

Des identités régionales

Depuis 30 ans, on s'est aussi créé des identités régionales où, pour un nombre grandissant de francophones, la langue est devenue la « valeur centrale ». Ces phénomènes sont observés, entre autres, dans les régions acadiennes (particulièrement celles du Nouveau-Brunswick), dans les régions ontariennes de Prescott-Russell, d'Ottawa-Carleton et du Nord-Est ou celles de Saint-Boniface, dans la vallée de la rivière Rouge, au Manitoba, ou encore dans le sud de la Saskatchewan. Ces identités régionales sont renforcées par la prise en charge, de la part des francophones, du développement de leurs propres régions, en même temps qu'à l'échelle du pays, le facteur d'utilité et de prestige de la langue française est à la hausse.

En effet, le taux de bilinguisme augmente toujours et la connaissance de plus d'une langue est perçue comme un avantage sur le marché du travail. La montée en flèche de l'immersion à l'échelle du pays a grandement valorisé le statut du français et fait du Canada un chef de file mondial dans le domaine de l'enseignement des langues et des industries de la langue. Enfin, l'opinion publique est toujours favorable au principe d'un Canada bilingue.

L'ensemble de ces constats mesure plus précisément la volonté de vivre en français que ces données statistiques. Ces dernières ne nuancent pas les comportements réels des gens quant à l'utilisation de leur langue dans les différents aspects de leur vie en société.

Cependant, on ne peut ignorer d'importantes différences régionales en ce qui a trait à la vitalité des communautés francophones et acadiennes sur les plans démographique, socio-économique et institutionnel.

Chaque communauté, chaque région, est confrontée à des situations qui lui sont particulières. Il est essentiel de tenir compte de ce facteur dans la création d'outils de développement et dans la résolution de problèmes.

ENJEUX

Certaines communautés francophones et acadiennes sont très actives dans la mise sur pied d'initiatives de développement économique et social ou de programmes complets d'accès à un grand nombre de services en français.

Ainsi voit-on surgir, dans certaines régions, des centres scolaires communautaires, des cliniques de soins de santé, des cliniques juridiques, des garderies ou des réseaux de gens d'affaires. Les mouvements de jeunes sont souvent très actifs, tant en milieu scolaire que chez les jeunes travailleurs.

Mais pour un bon nombre d'autres, le véritable enjeu est la continuité même du fait français sur leur territoire. De nombreuses initiatives entreprises par les gouvernements et les communautés elles-mêmes n'ont encore pas réussi à rehausser leur vitalité.

Le niveau de vitalité des communautés varie énormément de l'une à l'autre : pour certaines, le principal enjeu est de ne pas disparaître complètement.

Plusieurs communautés n'ont tout simplement pas encore les moyens d'assurer leur développement. Certaines, plus petites et avec des besoins immédiats, sont plus à risque que d'autres. Le faible taux de vitalité linguistique qu'elles affichent est symptomatique d'un manque d'outils structuraux et institutionnels.

Le déplacement des populations des villages et des milieux ruraux vers les centres urbains, où il existe rarement un milieu francophone, pose un problème. Le rêve de desservir tous les francophones dans leur langue, en tout et pour tout, est un défi considérable.

Les populations se déplacent des régions rurales vers les centres urbains où, très souvent, la vie en français est inexistante.

Ces disparités régionales se maintiennent au niveau des institutions. À cause du poids démographique, on a réussi à mettre en place, à certains endroits, une solide infrastructure éducative, sociale et culturelle. Ailleurs, par contre, la gestion scolaire est le seul acquis et encore. À plusieurs endroits, des associations ou organismes francophones offrent même des services qui relèvent d'un palier de gouvernement.

La plupart des communautés francophones partagent certaines caractéristiques : des pyramides d'âge renversées, une baisse du taux de fécondité, un taux croissant d'exogamie et une utilisation de la langue maternelle comme langue secondaire.

Le vieillissement des populations francophones et acadiennes laisse présager, à première vue, une baisse de la vitalité des communautés.

STRATÉGIES

Il est nécessaire de bien comprendre certains facteurs qui influencent la vitalité comme la concentration démographique, l'éloignement des régions francophones, l'exogamie, la fécondité ou encore l'indice de continuité linguistique.

Il est nécessaire, surtout lorsque la communauté est fortement minoritaire, de créer de véritables centres de vie française autour de l'école.

En raison des disparités régionales et des divers facteurs qui ont une influence sur sa vitalité, la communauté locale est la mieux placée pour élaborer une stratégie de développement. Il revient donc à chacune d'entre elles de déterminer ses besoins.

Mais nous savons déjà, au préalable, que plus une communauté est minoritaire, plus il est urgent de créer des milieux et des centres de vie française afin de s'assurer que la langue maternelle ne deviendra pas, à toutes fins utiles, une langue seconde, utilisée seulement dans certains contextes.

Un certain nombre d'initiatives peuvent être mises en œuvre pour multiplier la quantité et la qualité des contacts en français comme :

- la création de centres scolaires communautaires, une formule qui a fait ses preuves;
- l'aménagement de bureaux de services gouvernementaux (municipaux, provinciaux et fédéraux) à guichet unique;
- la mise en place de sociétés de développement économique et de réseaux de gens d'affaires;
- la création de sites Internet regroupant des francophones qui, en plus de la langue, partagent des intérêts communs;
- la multiplication des contacts et le rapprochement avec les écoles d'immersion.

Les nouvelles technologies de l'information et des communications peuvent être utilisées pour créer des milieux virtuels de vie en français.

Il est impossible, dans plusieurs communautés, de mettre sur pied de façon autonome toute la gamme de services nécessaires au développement. Il faut donc renforcer ce qui est au cœur de chaque communauté : l'école. Celle-ci doit être outillée pour devenir l'institution qui répond aux aspirations éducatives, culturelles et communautaires, comme nous le rappelle la Cour suprême du Canada dans le jugement Arsenault-Cameron du 13 janvier 2000.

*Les communautés doivent être outillées pour absorber
harmonieusement et efficacement les enfants
de foyers exogames.*

Par ailleurs, la famille francophone a été transformée, au cours des 30 dernières années, par l'exogamie. Les enfants de familles exogames sont des ayants droit. Dans plusieurs milieux, ils représentent une proportion importante des effectifs scolaires à la suite, notamment, des efforts auprès des parents pour encourager leur inscription. Le système scolaire doit avoir les moyens d'assurer leur intégration.

L'arrivée des nouvelles technologies présente à la fois des défis et des occasions. Elles favorisent, pour les communautés dispersées et isolées, la constitution de réseaux pour créer un espace francophone. Elles ne sont cependant qu'un outil et elles ne peuvent pas remplacer l'interaction sociale.

Enfin, le discours des communautés concernant leur vitalité doit dépasser la vision misérabiliste des années 1970. Cette approche a été utile, mais il faut maintenant parler de « vivance », et non de survivance, et reconnaître les succès des trois dernières décennies.

QUESTIONS

- 1) Comment mesure-t-on la vitalité réelle d'une communauté ? Quels éléments doit-on utiliser au-delà de la langue d'usage, des infrastructures institutionnelles, des activités culturelles ?
- 2) Est-il possible de créer des milieux de vie française, là où la concentration démographique est faible ? Si oui, comment ?
- 3) Comment peut-on amener les gouvernements municipaux et provinciaux à contribuer à la vitalité des communautés francophones et acadiennes au quotidien ?
- 4) Rallier le bilinguisme, l'identité francophone et les ayants droit qui parlent peu ou pas le français, représente un défi de taille. Comment s'y prendre pour y arriver ?

L'identité

Inspiré d'un texte par Joseph Yvon Thériault

CONSTAT

Jusqu'à la moitié du XX^e siècle, l'identité des parlants français du Canada était beaucoup plus simple à définir. De l'Acadie, du Québec, de l'Ontario ou de l'Ouest, ils partageaient une même désignation « canadienne-française » ainsi que les caractéristiques de la ruralité, de la catholicité et de l'usage de la langue française.

La Constitution canadienne ne fait aucune mention de l'existence d'un peuple canadien-français.

Chacun sait jusqu'à quel point cela a changé. La redéfinition de l'identité des francophones du Québec a favorisé l'affirmation de plusieurs autres identités régionales chez les communautés francophones et acadiennes du Canada.

Au cours des années 1960, cela fut appuyé, à plusieurs endroits, par d'importants mouvements de création artistique qui puisaient abondamment dans des caractéristiques régionales en voie d'émergence, tant dans les domaines de la littérature et de la musique, que du théâtre et des arts visuels.

La plupart des journaux hebdomadaires régionaux, des compagnies de théâtre (à l'exception du Cercle Molière, à Saint-Boniface, la plus ancienne compagnie de théâtre de langue française au pays) et des maisons d'édition de ces communautés, ont vu le jour au cours des années 1960.

À peu près au même moment, les communautés francophones et acadiennes ont commencé à avoir accès à une radio de langue française, par le biais des stations régionales de la Société Radio-Canada, dans laquelle elles se reconnaissaient mieux. La télévision a suivi.

L'éducation étant de responsabilité provinciale, chaque communauté a dû, bien que dans un contexte de solidarité et de revendication nationale, faire son propre cheminement pour la mise sur pied et l'expansion d'un réseau d'écoles de langue française sur son territoire.

Tous ces éléments favorisaient la définition d'identités régionales. Des désignations ont commencé à être couramment utilisées : Fransaskois, Franco-Ontariens, Franco-Albertains, etc. Aussi, les Acadiens n'ont plus jamais été désignés autrement.

L'affirmation politique des francophones du Québec a forcé l'ensemble de la francophonie canadienne à se redéfinir et à se questionner sur son identité.

En même temps, de nouveaux liens se créaient entre ces communautés « hors Québec ». Des liens nationaux sont apparus, par la création d'organismes nationaux et sectoriels autour de besoins

particuliers, dans des secteurs comme l'éducation, la situation de la femme, les médias, la santé, les arts et la culture, la formation postsecondaire, les aînés, la jeunesse, ainsi que les organismes provinciaux de représentation.

*La Charte canadienne des droits et libertés lie intimement
l'existence et le sort individuel et collectif des communautés
francophones et acadiennes.*

L'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, en 1982, a provoqué une autre grande occasion de rapprochement : le sort des communautés francophones et acadiennes minoritaires était désormais intimement lié dans la Constitution canadienne.

Ont-elles aujourd'hui une « identité » commune propre ? Forment-elles une véritable « collectivité nationale » ? Le désirent-elles ? L'urbanisation, le bris du lien historique entre la langue et la religion, l'immigration, les mariages exogames et l'assimilation sont d'autres éléments qui ont fait évoluer considérablement le sens de l'identité collective des communautés francophones et acadiennes. Plusieurs démarches importantes ont été réalisées, notamment par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, pour redéfinir ce sens de l'identité collective.

La question se pose toujours : les communautés francophones et acadiennes du Canada sont-elles un peuple ou forment-elles un chapelet de communautés constituées sur des bases géographiques, d'intérêts ou même ethnoculturelles, qui ont en commun la langue française et la volonté de s'épanouir ensemble au Canada ?

ENJEUX

La francophonie canadienne en situation minoritaire, c'est l'universitaire de Moncton, le travailleur forestier québécois qui vit depuis 20 ans dans le Nord de la Colombie-Britannique, la propriétaire acadienne du petit commerce au centre-ville de Calgary, le banquier de Toronto qui a grandi dans un village du Nord-Est de l'Ontario, etc.

Qu'ont en commun tous ces gens aux origines et au passé aussi diversifiés ? Ils envoient leurs enfants à l'école française, ont des parents vieillissants qui ont besoin de soins en français, souhaitent eux-mêmes recevoir des soins de santé en français, veulent transiger dans leur langue avec leurs gouvernements et s'attendent, à titre de citoyens d'un pays officiellement bilingue, à ce que les droits que leur accorde la Constitution du pays à cet égard soient généralement respectés.

*Le questionnement identitaire de la francophonie canadienne
moderne doit tenir compte de l'éclatement de plusieurs
de ses caractéristiques propres au cours des
quarante dernières années.*

Cette communauté d'intérêt est-elle suffisante pour cimenter les bases d'une véritable communauté d'individus partageant une identité forte et bien définie ? C'est là un des principaux enjeux des

communautés francophones et acadiennes dans le contexte de l'an 2000, non seulement au niveau national, mais régional.

Existe-t-il une identité propre aux francophones à l'échelle du pays, au-delà de l'usage commun d'une langue et d'une participation aux mêmes institutions ?

Il faut donc déterminer, une fois pour toutes, si suffisamment d'éléments rassemblent cette diversité francophone où, comme c'est normal dans une société scolarisée, éduquée, globalisée, multiculturelle et individualiste, les intérêts sont multiples. (On n'est pas, en effet, seulement francophone : on est aussi féministe, écologiste, engagé en politique partisane, nationaliste économique ou libre-échangiste, de gauche ou de droite, gai, universitaire, femme d'affaires, artiste ou agriculteur, etc.)

La question des relations des communautés avec le Québec est également fondamentale. La présence d'une masse francophone aussi importante dans l'ensemble canadien est essentielle et renforce l'existence même des communautés francophones et acadiennes sauf, peut-être, au Nouveau-Brunswick et dans les régions de l'Est et du Nord-Est de l'Ontario.

Des rapports étroits avec le Québec sont considérés comme essentiels, mais la nature et l'étendue de ces rapports soulèvent des interrogations.

Par ailleurs, entre 15 000 et 17 000 immigrants connaissant le français arrivent chaque année au Canada. Leurs enfants fréquentent l'école française, ils ont besoin de services en français et y ont droit au même titre que les autres francophones du pays. S'assurer qu'ils ont accès à ces services et qu'ils puissent, par conséquent, alimenter de leur dynamisme l'ensemble des communautés, constitue également un enjeu important.

Enfin, si les institutions fédérales sont officiellement bilingues et si les francophones peuvent transiger dans leur langue avec le gouvernement central, non sans quelques difficultés, ce n'est pas souvent le cas au niveau des gouvernements provinciaux et territoriaux, sauf au Nouveau-Brunswick.

STRATÉGIES

Les communautés francophones et acadiennes ont toutefois, plus que jamais, les ressources nécessaires à leur développement et à leur enrichissement.

Plus que jamais, les communautés francophones et acadiennes possèdent les ressources susceptibles d'assurer leur enrichissement et leur dynamisme.

Parmi celles-ci mentionnons :

- un réseau scolaire, au primaire et au secondaire, dont la gestion est largement acquise depuis peu;
- une demi-douzaine de collèges communautaires dont les plus anciens ont moins de 25 ans;

- des dizaines de journaux communautaires dont la plupart sont bien implantés dans leur milieu, ainsi qu'un réseau de radios communautaires en plein essor;
- un rapprochement de plus en plus étroit entre les établissements d'enseignement postsecondaires de langue française et bilingues du pays, notamment par le biais des nouvelles technologies;
- une production culturelle sans précédent, de la part de créateurs et d'artistes qui font de plus en plus leur marque au niveau national, encadrée par des maisons de production, d'édition et de distribution;
- des centres de santé communautaires et des centres scolaires communautaires qui commencent à voir le jour un peu partout au pays;
- un secteur associatif en émergence.

Toute cette activité est récente. Elle n'existait pas, sinon qu'à une échelle beaucoup plus modeste, il y a 50 ans. La *Loi sur les langues officielles* et la Charte canadienne des droits et libertés sont également arrivées au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. Le défi est d'apprendre à bien se servir de ce qui est acquis et de développer ce qui manque, pour se forger une identité forte, rayonnante et porteuse de dynamisme.

Mais ces forces ne doivent pas servir à tenter de faire renaître une identité globalisante. Elles doivent plutôt contribuer à une ouverture qui tient compte de leur réalité moderne. La francophonie canadienne est diverse et plurielle. Essayer de se forger une « conscience commune » serait une erreur, tout comme oublier qu'elle est essentiellement soudée par l'utilisation de la langue française et la participation à un même réseau associatif.

Il est essentiel de tenir compte du pluralisme et de la diversité de la francophonie canadienne dans cette quête identitaire.

Face à la majorité

Le dynamisme de l'identité ne dépend pas seulement des ressources internes que peuvent mobiliser les communautés. Il est en effet très difficile, voire impossible, pour une communauté d'exister très longtemps, dans une société plus large, sans que sa légitimité soit reconnue par l'ensemble de cette société.

Les francophones de l'extérieur du Québec font partie d'un des deux groupes fondateurs de la société politique canadienne. Ce qu'ils réclament n'est pas n'importe quoi, mais l'application, dans son intégrité, des dispositions du pacte confédératif canadien. Cela doit être su de tous, tant des gouvernements que de l'opinion publique canadienne.

L'ambition identitaire nationale des communautés francophones et acadiennes implique nécessairement un partenariat renouvelé avec le Québec. L'identité des parlants français du Canada a été diluée, certes, au cours des dernières décennies, en se fragmentant et en se politisant. Dans un monde considérablement transformé au cours de la deuxième moitié du siècle, cela ne leur est pas unique.

Comme toutes les autres sociétés, elles sont entrées dans un univers davantage individualiste et pluraliste.

Il faut également résister à la tentation de diluer le concept des peuples fondateurs pour le rendre soi-disant plus inclusif. Chacun finirait par y perdre.

Face au Québec

Idéalement, toute quête identitaire doit passer par un partenariat renouvelé avec le Québec français, avec lequel les communautés francophones et acadiennes partagent une histoire et une langue communes.

Les cheminements ont été différents au cours des 40 dernières années. Les communautés francophones et acadiennes ont tout intérêt à participer à la recherche de solutions qui permettraient au Québec de demeurer au sein du Canada. Cela permettrait la reconnaissance du rôle particulier du gouvernement du Québec dans la promotion et la protection du français sur son territoire ainsi que l'actualisation du bilinguisme au Canada.

QUESTIONS

- 1) Est-il possible d'avoir une vision nationale de la francophonie ?
- 2) Existe-t-il une identité ou plusieurs identités collectives francophones au Canada ?
- 3) Quels moyens devons-nous mettre en œuvre pour développer le sentiment d'appartenance des parlants français à l'identité francophone ?
- 4) Comment les communautés francophones et acadiennes peuvent-elles resserrer les liens avec le Québec français, une communauté de destin et de langue communes ?
- 5) Quelles institutions devons-nous contrôler ou influencer, et quelles institutions devons-nous partager avec les francophones minoritaires, les Québécois francophones et le reste du Canada ?

L'éducation

Préparé en collaboration avec Rodrigue Landry

CONSTAT

Le droit à la gestion, par les francophones minoritaires du pays, de leurs écoles et de leurs systèmes scolaires est désormais garanti, à divers niveaux, à la suite du rapatriement de la Constitution canadienne et de l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés.

Cet accès à l'enseignement en français et à la gestion scolaire continue cependant d'être tributaire de nombreuses luttes de la part de générations d'individus prêts à se battre pour leurs droits autant politiquement que devant les tribunaux.

La Loi constitutionnelle de 1867 a conféré aux provinces des pouvoirs exclusifs en matière d'éducation.

La cause juridique la plus célèbre demeure sans doute l'arrêt Mahé, de la Cour suprême du Canada, en 1990, qui décréta que l'article 23 de la Charte accorde aux « ayants droit » un pouvoir décisionnel sur les aspects de l'éducation qui touchent la langue et la culture, et y ajoute un rôle de disposition réparatrice.

Encore aujourd'hui, dans plusieurs provinces et territoires, des litiges font l'objet de pourparlers et certains de ceux-ci sont soumis aux tribunaux.

De grands retards

Pour plusieurs francophones du pays, cependant, l'accès aux écoles françaises, la gestion de ces écoles et la création de centres scolaires communautaires arrivent à un moment où la communauté est déjà très disséminée, affaiblie et assimilée.

Aucune statistique ne reflète mieux, à elle seule, les retards cumulés et les défis à relever que celle de la proportion des enfants des ayants droit qui sont effectivement inscrits dans les écoles qui desservent la minorité francophone.

La lutte des communautés francophones fut, très tôt, marquée par la fondation d'organismes provinciaux dont l'objectif principal était de permettre aux francophones l'accès aux écoles de langue française.

Cette communauté est confrontée à une double réalité : le nombre absolu de ceux et celles qui parlent français à la maison a diminué, tout comme la proportion de ces ayants droit par rapport à l'ensemble de la population canadienne.

D'autre part, la proportion des ayants droit qui s'inscrivent à l'école a augmenté, résultat d'un plus grand nombre d'écoles, mais elle demeure relativement faible. Cette proportion est maintenant de 52 pour cent par rapport à environ 45 pour cent au début des années 1980. Par contre, le total des effectifs dans les écoles homogènes de langue française s'est accru de seulement 6,5 pour cent entre 1986 et 1997, passant de 123 027 à 131 118.

La Loi sur les langues officielles en 1969 a été le point de départ d'une nouvelle idéologie qui a permis d'élaborer une vision nationale de l'éducation des minorités linguistiques officielles au pays.

Au Québec, la proportion d'ayants droit anglophones qui fréquentent les écoles de la minorité de langue anglaise est d'environ 97 pour cent.

ENJEUX

L'éducation est considérée comme la pierre angulaire de la survie et de l'émancipation des communautés francophones minoritaires. Mais l'école peut-elle, à elle seule, contrebalancer l'énorme pouvoir d'attraction de la langue anglaise et l'hégémonie de la culture anglo-américaine ?

Sans appui institutionnel et sans organisation sociale, la communauté perd de sa cohésion et sa vitalité s'estompe.

Le taux d'exogamie varie de 15 pour cent à 72 pour cent dans les provinces et territoires autres que le Québec alors qu'il est, en moyenne, de 42 pour cent. Chez ces familles, le taux de rétention du français est, la plupart du temps, inférieur à 20 pour cent. Cela explique en grande partie le petit nombre d'élèves issus de ces familles qui fréquentent l'école de la minorité francophone.

Si l'exogamie et le faible taux de natalité chez les francophones se maintiennent, certaines écoles de la minorité devront fermer leurs portes faute de clientèle.

Le nombre d'élèves francophones est à la baisse. Il devient donc de plus en plus difficile d'assurer des infrastructures scolaires permettant la facilité d'accès, la diversité des programmes, la qualité et la quantité des installations ainsi que la variété des activités parascolaires que l'on retrouve dans les écoles de la majorité anglaise.

L'école d'immersion jouit encore d'une réputation démesurée. Plusieurs parents francophones y voient une occasion d'intégrer la culture anglaise tout en assurant un haut degré de valorisation de la langue et de la culture françaises.

L'exogamie et les médias culturels anglophones affaiblissent l'institution familiale reconnue garante de la transmission de la langue et de la culture françaises.

Le choix de l'école de la majorité et du programme d'immersion française est souvent vu comme garant du bilinguisme chez l'enfant. L'utilisation du français en famille et dans la communauté n'est pas toujours perçue comme une nécessité, ce qui témoigne d'une certaine naïveté sociale chez certains ou, encore, de la crainte d'un ressac si l'on s'affiche en français.

Or, une diminution des contacts avec la langue minoritaire et des contacts accrus avec la langue dominante réduit la vitalité ethnolinguistique et incite un vécu langagier de plus en plus anglo-dominant.

La langue utilisée : un reflet du milieu social

Dans les écoles de langue française et les centres scolaires communautaires, l'enseignement se fait en français et l'école est un foyer de culture française. Mais souvent, les comportements langagiers des élèves entre eux reflètent davantage le milieu social ambiant que celui de l'école.

L'école de langue française est souvent le seul endroit qui permet une socialisation entièrement en français.

Par ailleurs, les élèves de ces écoles ont :

- un rendement en français nettement supérieur à celui des élèves, francophones ou anglophones, issus des programmes d'immersion;
- un rendement en anglais similaire à celui des élèves anglophones, lorsqu'ils vivent dans un milieu anglo-dominant;
- un rendement en anglais supérieur à leur rendement en français.

La scolarisation maximale en français produit le bilinguisme le plus élevé, autant pour les élèves issus de familles exogames que pour ceux issus de familles endogames.

L'école française peut-elle, pour les parents de langue maternelle française, atteindre la même notoriété comme promotrice du bilinguisme que celle connue jadis par les programmes d'immersion française chez les parents anglophones ?

STRATÉGIES

Les écoles homogènes françaises et la gestion scolaire par les parents francophones ne pourront pas, à elles seules, régler le problème de la vitalité décroissante des communautés de langue française minoritaires.

Une véritable vie communautaire, élément essentiel de survie et d'émancipation, doit dépasser le cadre scolaire, bien qu'il ne faille pas oublier que l'éducation est, avec l'appui de la famille et de la communauté, le plus puissant formateur de l'esprit humain.

*De nouveaux partenariats école – famille – communauté
doivent être développés.*

Ainsi, par des partenariats stratégiques, les communautés francophones minoritaires devront développer un réseau global d'institutions éducatives. Ce réseau devra regrouper des initiatives de conscientisation culturelle et identitaire, de francisation des familles, de scolarisation des enfants – y compris tout le secteur de la petite enfance – d'alphabétisation des adultes et d'éducation postsecondaire.

Ces partenariats devront mener à la création d'espaces francophones, c'est-à-dire de milieux de vie où les contacts intergénérationnels entre francophones se déroulent naturellement et où le capital culturel de la communauté peut se transmettre normalement.

*La francophonie devient une véritable communauté globale
par le biais des nouvelles technologies de communication.*

Le concept des centres scolaires communautaires, développé au Nouveau-Brunswick et reproduit dans plusieurs autres communautés, n'a pas encore été pleinement exploité. Ce modèle est le plus utile là où la concentration géographique des francophones est faible, comme dans les milieux urbains, et là où les institutions sociales et culturelles ne permettent pas une vie communautaire francophone.

L'émergence des nouvelles technologies d'information peut, craindra-t-on, contribuer à l'assimilation des communautés francophones, mais elle leur offre en même temps de nouvelles occasions.

La francophonie devient de plus en plus une communauté globale. Que ce soit par la médiatisation de l'enseignement, l'enseignement à distance ou Internet, les communications avec l'ensemble de la francophonie deviennent de plus en plus accessibles et réalisables. Cela peut bénéficier autant au développement identitaire qu'à l'éducation.

Les effectifs, dans les institutions éducatives, sont réduits en nombre. C'est donc sur la qualité de l'éducation que les communautés francophones devront miser. Les éducateurs devront collaborer et développer une pédagogie actualisante qui vise le plein épanouissement du potentiel humain, la conscientisation à l'état de minoritaire, l'affirmation culturelle et identitaire et l'autodétermination. Bref, l'éducation devra être « communautarisante ». Seul un véritable partenariat école - famille - communauté peut donner aux jeunes un sens de réalisme et d'authenticité face à leur culture. La culture ne peut pas être vécue uniquement sur les bancs d'école. Elle doit faire partie intégrante de la vie et se conjuguer à de nombreuses sphères de développement humain.

QUESTIONS

1. Quelles sont les conditions, dans une famille exogame, qui contribuent au maintien des deux cultures et au développement linguistique chez les enfants ?
2. Les communautés francophones et acadiennes devraient-elles faire du recrutement actif auprès des ayants droit pour accroître les effectifs de leurs écoles ?

3. Comment peut-on réaliser des partenariats école – famille – communauté pour contribuer au maintien et à l'épanouissement des communautés minoritaires francophones ?
4. Quel rôle l'école peut-elle jouer dans la redéfinition des communautés francophones et acadiennes en vertu de la diversité culturelle ?
5. Quels sont les éléments que devrait comprendre dans un plan global d'éducation pour une communauté minoritaire francophone ?

L'engagement des gouvernements

Inspiré d'un texte de Edgar Gallant et Jean-Claude LeBlanc

CONSTAT

Avant la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme (B & B), en 1963, l'engagement des divers paliers de gouvernement à l'égard des communautés minoritaires de langue française se résume à peu de choses.

Au cours des 30 dernières années, grâce à l'appui du gouvernement fédéral, des progrès considérables ont été faits dans le domaine du développement des communautés minoritaires de langue française.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 accorde un statut égal à l'anglais et au français au Parlement du Canada, à l'Assemblée législative du Québec et dans les tribunaux relevant de ces deux juridictions. L'anglais demeure la seule langue de la fonction publique fédérale et, de façon générale, la seule langue de ses services.

On trouvera un réseau d'écoles primaires publiques de langue française dans les communautés francophones de plusieurs provinces, souvent gérées au niveau local par des francophones. Des établissements privés, mis en place et dirigés par des communautés religieuses, dispensent un enseignement au niveau secondaire. Toutefois, au début des années 1960, l'enseignement dans la langue de la minorité, aux niveaux primaire et secondaire, n'est officiellement reconnu que dans une seule province, le Québec.

La Commission B & B a provoqué d'importants changements à cet égard. L'adoption, par le Parlement, de la Loi sur les langues officielles en 1969 et l'adoption en 1982 de la Charte canadienne des droits et libertés par le Parlement et les assemblées législatives de toutes les provinces, à l'exception du Québec, ont marqué deux étapes charnières dans la reconnaissance des droits des francophones.

Aujourd'hui, l'usage du français est :

- possible dans les débats et travaux parlementaires, au fédéral, dans les territoires et toutes les provinces sauf trois (Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique), et obligatoire dans les lois, registres, procès-verbaux et journaux du Parlement du Canada et des assemblées législatives d'une majorité de provinces, où habitent plus de 90 pour cent des francophones minoritaires du pays;
- permis dans les procédures criminelles partout au pays et dans les procédures civiles, au moins dans les tribunaux désignés, de toutes les provinces et territoires sauf trois (Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique);

- reconnu comme langue d'enseignement dans tout le pays où les écoles de langue française sont gérées, en bonne partie, par les francophones.

La situation demeure cependant déficiente et l'égalité des deux groupes linguistiques est davantage formelle que réelle.

Une série de mesures et certaines lois fédérales, comme la Loi sur la radiodiffusion ou la Loi sur l'emballage et l'étiquetage, ont favorisé une présence française sur la « place publique » canadienne à la grandeur du pays et ont permis la création et le développement de nouveaux réseaux institutionnels pancanadiens, provinciaux ou territoriaux de langue française. Certains gouvernements provinciaux et territoriaux ont posé des gestes d'engagement significatifs envers leur population francophone.

Cependant, la situation demeure déficiente et les gains effectués ne doivent pas nous empêcher de voir certaines réalités fondamentales. Dans la réalité quotidienne, l'égalité du français et de l'anglais demeure encore une égalité formelle plutôt que réelle.

Depuis la fin des années 1980, le gouvernement fédéral a instauré plusieurs programmes à l'intention des communautés, mais ceux-ci étaient fragmentés et dépourvus de vision globale.

Regardons ce que retirent les francophones des programmes de l'État, année après année, par rapport à la majorité linguistique dans les programmes de services sociaux et de santé, d'éducation, de formation professionnelle, de développement des ressources humaines et de travail, d'appui direct au développement économique régional, etc.

Dans son rapport annuel pour l'année 1997, le Commissaire aux langues officielles écrivait : « Rien ne nous permet de croire que l'appui du gouvernement fédéral à l'épanouissement des communautés se soit accru, comparativement à 1994 ou 1988 ». Plus récemment, les rapports des groupes d'étude Fontaine et Savoie arrivent aux mêmes conclusions.

Au plan concret et financier, on a vu un plafonnement à la fin des années 1980, suivi d'un désengagement graduel envers la promotion des langues officielles et le développement des communautés.

ENJEUX

Toute modification aux droits linguistiques garantis par la Charte canadienne des droits et libertés exige l'assentiment unanime du Parlement et des législatures des provinces et territoires. Les droits linguistiques minoritaires sont donc au sommet de la hiérarchie des lois au Canada.

Ce qui compte, cependant, ce n'est pas de seulement éviter d'être hors-la-loi, mais bien d'avoir une volonté ferme d'assurer les conditions nécessaires à la dualité linguistique, de l'Atlantique au Pacifique

jusqu'à l'Arctique. L'engagement formel des gouvernements dans ce sens confère aux communautés francophones et acadiennes une légitimité incontournable.

Nos gouvernements doivent comprendre, pour assurer la vitalité des communautés, toute l'importance qu'elles jouent dans l'ensemble canadien. Ils ne le feront qu'en considérant cette dualité comme une source de richesse pour chaque citoyen et une caractéristique fondamentale de notre identité nationale.

La timidité dont font preuve nos gouvernements à cet égard doit être remplacée par une fierté, une détermination et l'expression d'une vision globale qui ne laissera personne douter de la profondeur de leur engagement. Le gouvernement fédéral, le seul gouvernement de tous les Canadiens, doit démontrer un leadership beaucoup plus vigoureux, non seulement dans la promotion et le développement de la dualité linguistique, mais aussi dans l'explication du rôle essentiel que jouent les communautés minoritaires dans ce pays.

Le renouvellement de l'engagement des gouvernements envers la dualité linguistique et une nouvelle confirmation du rôle des deux communautés linguistiques dans l'ensemble canadien sont essentiels.

De même, l'engagement de nos gouvernements envers la francophonie canadienne doit faire preuve d'une détermination à toute épreuve dans la prestation des programmes à tous les paliers et lorsque, notamment, nous procédons à des changements structuraux de l'État.

Il a souvent fallu, en effet, recourir aux tribunaux, y compris à la Cour suprême du Canada, pour faire reconnaître des droits garantis dans la Constitution canadienne. C'est le cas des droits linguistiques et scolaires et il est à prévoir qu'il faudra encore avoir recours aux tribunaux pour faire comprendre et respecter toute la portée des droits acquis et des engagements des gouvernements.

Il est important que l'opinion publique de la communauté majoritaire soit adéquatement alimentée sur la question des minorités de langue officielle.

Il faut aussi se rappeler que c'est dans le contexte des débats sur l'unité canadienne que les principaux engagements constitutionnels et législatifs ont été pris par les gouvernements à l'endroit des communautés minoritaires en 1969 et en 1982.

L'opinion publique, dont l'appui est généralement sous-estimé, a une influence majeure sur le comportement des gouvernements dans la progression des acquis des communautés francophones et acadiennes.

STRATÉGIES

D'entrée de jeu, il est nécessaire que les discussions et la réflexion des Canadiens et des Canadiennes sur les communautés francophones et acadiennes en milieu minoritaire aient lieu sur une base réaliste et positive.

Les « accommodements » qui sont consentis à ces communautés sont une source de véritable richesse pour l'ensemble du Canada et sa population. Ils sont un élément essentiel de l'identité canadienne et doivent être considérés comme tel, tant par les gouvernements que par l'ensemble de la population.

Les communautés francophones et acadiennes doivent être perçues comme une source de véritable richesse pour le Canada et sa population.

Pour que cela se produise, il faut :

- aider les intervenants gouvernementaux à mieux faire comprendre l'importance fondamentale de la dualité linguistique et maintenir une pression sur les gouvernements, y compris le recours aux tribunaux lorsque c'est nécessaire, pour qu'ils s'acquittent de leur responsabilité avec honneur et respectent leurs engagements;
- s'associer à d'autres groupes de Canadiens et Canadiennes qui comprennent la dualité linguistique pour mieux orienter l'opinion publique, et intervenir régulièrement sur la place publique et auprès des « faiseurs d'opinion » afin que ces questions restent présentes dans les préoccupations des décideurs et de la population;
- défendre le concept de la dualité linguistique et les politiques gouvernementales relatives à cette question lorsqu'ils sont mis en doute, par exemple dans les lettres au rédacteur en chef des journaux et les autres forums publics.

La dualité linguistique de ce pays doit être évidente dans tous les secteurs de la vie en société. Les communautés doivent s'assurer que les francophones en situation minoritaire ont une représentation équitable, non seulement au sein des institutions et des organismes publics nationaux, mais également aux niveaux local, régional et provincial.

Les communautés minoritaires doivent s'assurer d'être présentes à chacune des discussions sur l'avenir constitutionnel du pays et doivent être en mesure de se concerter sur les recours juridiques, et autres, à entreprendre.

Il faut, dans le même ordre d'idées, que les représentants de ces communautés fassent partie intégrante, en tant que partenaires, de toute discussion pouvant mener à une modification de la Constitution canadienne, tout comme il est essentiel que les communautés se concertent pour juger de l'occasion et des stratégies à employer lors d'interventions devant les tribunaux.

Pour assurer la vitalité démographique et l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes, il est nécessaire que :

- l'école française soit accessible au plus grand nombre possible d'ayants droit qui ne maîtrisent pas suffisamment le français;

- les politiques d'immigration ainsi que les infrastructures et programmes d'accueil des nouveaux arrivants, de d'autres pays ou de d'autres provinces, favorisent une intégration aux communautés francophones.

La politique canadienne d'immigration, les infrastructures d'accueil des nouveaux arrivants et les programmes de mobilité interprovinciaux doivent assurer aux communautés la possibilité d'un renouvellement démographique équitable.

QUESTIONS

- 1) Afin que les gouvernements comprennent l'importance de respecter le statut du français comme langue officielle du Canada et d'en promouvoir la reconnaissance et l'usage, que doit-on faire ?
- 2) Que doit-on faire pour s'assurer, nourrir, étendre et consolider l'appui de l'opinion publique face à la dualité linguistique ?
- 3) Que doit-on faire pour que les communautés francophones et acadiennes reçoivent leur juste part de nominations à divers postes publics et pour améliorer les communications avec les institutions publiques de niveau municipal, régional, provincial et fédéral ?
- 4) Comment doit-on agir pour prévenir et corriger promptement, avant qu'elles se transforment en mythes, les perceptions fausses et la désinformation diffusée sur la dualité linguistique pancanadienne et sur les politiques gouvernementales à cet égard ?

La francophonie internationale

Préparé en collaboration avec Marie-Thérèse Séguin

CONSTAT

Le marché du XXI^e siècle sera un « cadre ouvert » à l'intérieur duquel les occasions de créer des liens de coopération et de partenariat entre les francophones du monde entier devraient se multiplier.

Dans une économie mondialisée, la circulation des biens, des services et des savoir-faire devient de plus en plus libre et fait éclater les cadres nationaux, provinciaux ou territoriaux.

Les communautés francophones du Canada, en franchissant le seuil du troisième millénaire, entreront dans un monde en pleine mutation qui transformera fondamentalement l'ensemble de l'ordre social, économique et politique.

Les populations qui ne pourront pas prendre place dans cette « économie à grande vitesse » seront inévitablement marginalisées, voire totalement exclues de la dynamique économique ultra compétitive qui tend à se généraliser dans le monde.

Au cours des trente dernières années, les communautés francophones minoritaires du Canada ont forgé et fortifié leur identité qui est maintenant reconnue au niveau pancanadien.

Ce contexte pourrait être très favorable à l'« arrivée » des communautés francophones minoritaires sur la scène internationale. Loin de leur faire encourir un risque d'affaiblissement de leur identité, cette ouverture devrait, au contraire, être propice à un épanouissement de leur culture. Elles auront l'occasion, comme elles l'ont fait au cours des dernières décennies au niveau de leur propre province ou territoire et au niveau national, de cultiver leur identité au sein de rapports internationaux.

Ces communautés sont désormais en mesure de saisir les occasions offertes par les technologies de l'information et les communications pour tisser des liens internationaux.

La reconnaissance officielle de leur existence leur a permis d'exercer une influence morale et politique sans cesse grandissante sur l'échiquier national. Une solide implication au niveau international aura le mérite d'augmenter cette influence.

Les communautés francophones du Canada ont la possibilité de se tailler une place au sein d'un des plus grands ensembles politiques de la planète.

ENJEUX

Du côté strictement démographique, la francophonie internationale, c'est :

- 49 États dans lesquels vivront plus de 600 millions de personnes en l'an 2000;
- une population dont la moitié est francophone et qui atteindra 900 millions en l'an 2025 et 1,2 milliard en l'an 2050;
- 9,88 pour cent de la population mondiale en l'an 2000 et 11,67 pour cent en l'an 2050;
- 85 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans.

La francophonie internationale est un débouché extraordinaire pour les biens, services et savoir-faire qui sont actuellement produits, développés et en voie de conception dans divers secteurs d'activité.

La francophonie internationale pourra constituer le nouvel univers des communautés de langue française du Canada.

Cette démarche de leur part arriverait au moment où la francophonie exprime plus fort que jamais une volonté politique de prendre une place de plus en plus grande dans le monde. C'est cette volonté politique qui a donné naissance, en 1997, à l'Organisation internationale de la Francophonie.

Cet organisme, dirigé par Boutros Boutros-Ghali, veut donner à la francophonie politique tout son poids sur la scène internationale, harmoniser et amplifier la coopération économique dans l'espace francophone et renforcer l'usage du français comme langue internationale.

STRATÉGIES

On n'aura pas tort d'affirmer que plusieurs caractéristiques des communautés francophones du Canada permettent d'effectuer une multitude de partenariats internationaux de manière fort naturelle, à commencer par leur état même de minoritaire, qui est le lot de plusieurs collectivités de la francophonie internationale.

Le savoir-faire en matière de nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) déjà acquis au Canada français est, ou sera très bientôt, réclamé partout dans le monde francophone.

Par exemple, l'expérience acquise au niveau du développement économique de type communautaire, qui fait partie intrinsèque de la culture des francophones du Canada, peut en faire des partenaires convoités.

L'expérience de développement économique communautaire des communautés francophones minoritaires est un élément très attrayant pour des partenaires potentiels de pays en voie de développement.

C'est une expertise qui peut être avantageusement partagée avec les francophones des pays du Sud désireux d'initier de réels processus de développement auxquels les populations locales seront étroitement associées.

Il en est de même pour les pratiques de développement durable, qu'il s'agisse par exemple d'écotourisme, de pêche artisanale ou de production agricole biologique.

Il est intéressant de noter, justement, que ces types de développement économique sont privilégiés par les grands organismes internationaux qui encouragent, financièrement et autrement, les partenariats Nord-Sud. C'est le cas, entre autres, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui sera appelée à jouer un rôle important de catalyseur si les communautés francophones doivent s'orienter vers l'international.

L'option « développement durable », pratiquée dans plusieurs communautés francophones du Canada, répond bien aux besoins de plusieurs autres communautés de la francophonie.

Des liens de partenariat importants pourront également être scellés dans les secteurs de l'éducation et de la culture. En effet, le dynamisme, la ténacité et l'esprit d'invention dont font preuve les communautés francophones et acadiennes du Canada dans ces domaines sont tels que leurs expériences pourront être avantageusement partagées avec les autres communautés francophones du monde.

Aussi, les francophones du Canada possèdent une expérience et une expertise intéressantes des NTIC, qu'il s'agisse de la télématique, de l'enseignement à distance ou des médias d'information et de communication. Un tel atout est très précieux au moment où la demande internationale de ces produits et savoir-faire est en pleine croissance.

Les communautés francophones du Canada ont, de toute façon, la volonté de développer leurs capacités entrepreneuriales afin d'accélérer leur développement. Cette démarche pourra déborder et trouver un prolongement sur la scène de la francophonie mondiale.

L'absence d'un passé colonial permet aux Canadiens d'être perçus comme de véritables partenaires par les pays du Sud.

Les communautés francophones et acadiennes du Canada ont beaucoup à gagner de leur ouverture sur la scène internationale. En élargissant leur espace vital, elles renforceront tout autant leur identité. De

plus, le fait que les francophones soient impliqués au niveau international entraîne d'importantes répercussions positives pour l'ensemble du pays.

QUESTIONS

- 1) Au niveau international, quels sont les domaines dans lesquels les francophones du Canada pourraient effectuer des échanges d'expertises ?
- 2) Outre les projets de partenariat financés par les grandes agences nationales et internationales, quelles activités les francophones du Canada devraient-ils privilégier ?
- 3) Comment les partenariats au sein de la francophonie internationale renforceront-ils l'identité et la culture des communautés francophones du Canada ?
- 4) Comment la participation du Canada à la francophonie internationale peut-elle bénéficier à la société canadienne ?

La santé

Préparé en collaboration avec Geneviève Rail et Hélène Dallaire

CONSTAT

Une relation étroite existe entre le revenu, l'éducation et la santé. En dépit de gains importants réalisés au cours des 30 dernières années, l'éducation en français n'est toujours pas un droit acquis partout au Canada. Il n'est donc pas étonnant qu'au plan national, les francophones en milieu minoritaire soient surreprésentés parmi les populations à faible revenu et en moins bonne santé.

Le contexte actuel de désengagement de l'État en matière de santé est particulièrement inquiétant pour les francophones. Déjà limité, l'accès à des services de santé en français demeure précaire. Ceci est d'autant plus inquiétant que le profil démographique de la francophonie canadienne change : les personnes âgées constituent le segment de la population qui croît le plus rapidement et c'est ce segment qui présente le plus de problèmes de santé.

La population francophone est surreprésentée dans les groupes susceptibles d'être en moins bonne santé.

Cette situation demande de réviser l'approche traditionnelle en matière de santé. Par exemple, on sait que :

- la santé n'est pas déterminée seulement par les soins en établissement;
- l'augmentation des sommes consacrées aux soins de santé officiels n'améliore pas forcément la santé de la population;
- la prévention doit devenir un axe prioritaire pour améliorer l'état de santé et la qualité de vie.

Le vieillissement de la population porte la santé au premier rang des préoccupations.

La santé en français ne doit donc pas passer uniquement par l'avenue médicalisante traditionnelle. Elle doit aussi inclure une approche favorisant la prise en charge de la santé par et pour les communautés francophones en milieu minoritaire. À ce sujet, le processus de mobilisation des communautés est à peine entamé.

Les francophones n'ont souvent aucun ou peu de contrôle sur les services de santé qui leur sont destinés.

N'étant pas seulement le fruit des organismes de soins de santé, la santé dépend également des gens eux-mêmes, sur tout le continuum de leur vie. Notamment, il est reconnu que l'autonomie et le contrôle individuel sont essentiels à la santé. Ainsi, des améliorations significatives à la santé des francophones

en milieu minoritaire ne seront possibles que lorsque ces derniers prendront en charge leur santé et tiendront, tant au plan individuel que collectif, les institutions publiques responsables des effets de leurs politiques en matière de santé.

ENJEUX

La santé dépend d'un très large éventail de facteurs tels que le revenu, l'éducation, l'emploi, le soutien social, les conditions de travail, l'environnement, la pollution, la nutrition, le tabagisme, l'activité physique, les caractéristiques individuelles d'ordre biologique et psychologique, le milieu scolaire, les services communautaires, les services de santé, etc. Les enjeux prioritaires peuvent être regroupés en trois catégories : les services en matière de santé, l'environnement physique, économique et social ainsi que la prévention de la maladie et la promotion de la santé.

Il est nécessaire, pour favoriser l'équité dans la qualité des soins de santé, de réduire les inégalités socio-économiques auxquelles sont soumis les membres de plusieurs communautés francophones.

En ce qui concerne les services en matière de santé, il s'agit :

- de consolider les acquis en matière d'institutions offrant des services en français (par exemple, l'hôpital Montfort);
- de soutenir les communautés dans la création de leurs propres centres de santé et de services sociaux;
- de développer des programmes de formation dans le domaine de la santé;
- de tenir compte de l'isolement de certaines communautés francophones;

La prévention de la maladie et la promotion de la santé doivent être intimement liées aux valeurs culturelles.

- de disséminer l'information sur les services en français et de tenir compte du taux élevé d'analphabétisme;
- d'assurer des services en français de soins et de soutien à domicile;
- de reconnaître l'apport des familles et des bénévoles et de leur donner du soutien;
- d'augmenter les services communautaires;
- d'intégrer les personnes des groupes ethnoculturels;

Comme ce fut le cas pour l'éducation il y a une vingtaine d'années, les communautés francophones veulent avoir un meilleur contrôle sur les services de santé qui leur sont destinés.

- de rendre les services accessibles par le biais d'horaires flexibles et souples;
- d'assurer des services axés sur la santé et non sur la maladie; et
- de favoriser l'accès aux approches holistiques et alternatives en matière de santé.

En ce qui concerne les enjeux liés à l'environnement physique, économique et social, il s'agit :

- de réduire les inégalités socio-économiques, de garantir le droit à l'éducation en français;
- d'augmenter le niveau de scolarisation;
- d'augmenter les possibilités d'éducation continue;
- de tenir compte de la longévité qui s'accroît;
- de reconnaître que les personnes âgées sont une ressource précieuse et de combattre la discrimination exercée à leur égard;
- de tenir compte de la féminisation du vieillissement et de la pauvreté;
- d'assurer un revenu suffisant pour les personnes âgées;
- de réduire le chômage;
- d'assurer un milieu de travail sain et des conditions de travail adéquates;
- de mettre sur pied des infrastructures de soutien (par exemple : transport, logement adéquat, services communautaires);
- de réduire la pollution de l'environnement;
- de favoriser l'équité sociale; et
- de mettre en œuvre une solidarité communautaire.

Quant à la prévention de la maladie et à la promotion de la santé, il s'agit :

- de redéfinir la santé de manière holistique et interdisciplinaire;
- de valoriser la prévention de la maladie et la promotion de la santé au niveau de l'intervention;
- de privilégier des programmes qui permettent la solidarité entre les générations;
- de favoriser la recherche sur les valeurs culturelles francophones affectant la santé;
- de diminuer la médication;

- de favoriser l'éducation physique et l'éducation à la santé dans les milieux scolaires;
- de contrer la sédentarisation;
- de réduire le taux de tabagisme;
- de réduire la consommation d'alcool et de drogues;
- d'encourager de saines habitudes alimentaires et un style de vie actif; et
- de favoriser le développement de programmes d'activité physique accessibles à tous et à toutes.

STRATÉGIES

Compte tenu de la situation de la francophonie canadienne et des défis auxquels elle est confrontée en matière de santé, un certain nombre de stratégies d'action et d'occasions se présentent. D'abord, deux stratégies d'action pourraient avoir un impact sur les déterminants les plus importants de la santé.

Redéfinir la santé de manière plus globale et définir les besoins spécifiques des communautés francophones en matière de santé.

Une stratégie viserait à encourager toutes les initiatives qui permettent de créer des emplois, de réduire le chômage, d'augmenter les prestations d'aide sociale, de réaliser l'équité salariale, bref, d'augmenter le revenu et de diminuer la pauvreté des francophones, en général, et celle des femmes et des personnes âgées, en particulier.

Une autre stratégie viserait à consolider les acquis au niveau des services existants et à encourager la création de partenariats avec les institutions et organismes engagés dans l'éducation en français (par exemple : écoles, garderies, groupes d'alphabétisation, éducation à distance, éducation permanente, formation professionnelle).

Créer et prendre en charge un espace francophone dans le domaine de la santé, par exemple des centres de santé communautaires.

De plus, trois occasions extraordinaires se présentent à la francophonie canadienne dans ce domaine d'incursion relativement nouveau qu'est celui de la santé.

Premièrement, les communautés francophones pourraient redéfinir la santé et définir leurs besoins spécifiques en matière de santé. Tout en continuant à améliorer l'accès à des soins de santé en français, de nouvelles approches plus holistiques, plus interdisciplinaires et plus axées sur la prise en charge ainsi que la prévention de la maladie et la promotion de la santé pourraient être envisagées.

Deuxièmement, les communautés francophones pourraient se prendre en charge et envisager la création, par elles et pour elles, de centres de santé communautaires. Cet espace institutionnel francophone pourrait être renforcé par des regroupements des services de santé aux plans provincial et

national. Il pourrait également capitaliser sur les nouvelles technologies d'information et de communication.

Enfin, la francophonie canadienne pourrait miser sur une occasion en or de développer la solidarité communautaire en considérant la santé comme un espace de fierté francophone. La vision d'avenir serait celle d'une francophonie canadienne EN SANTÉ, au sens littéral autant qu'au sens figuré.

Développer une solidarité communautaire en faisant de la santé un objet de fierté francophone.

Il existe une multitude d'intervenants – qu'ils soient hommes ou femmes – qui ont un rôle à jouer pour saisir les occasions et mettre en œuvre les stratégies d'action mentionnées plus haut. Parents, aidants, bénévoles, employeurs, éducateurs, professionnels de la santé, groupes communautaires, médias communautaires francophones ont un rôle essentiel à jouer, surtout s'il s'agit d'adopter une vision plus holistique de la santé et de mettre la personne bien au centre de l'intervention.

Des partenariats nouveaux et significatifs peuvent également être envisagés entre le milieu associatif et les milieux scolaire, du travail, de la recherche, des médias et d'autres qui pourraient avoir un impact important sur la santé ou sur les déterminants de la santé des francophones vivant en milieu minoritaire.

Il est crucial que dans chaque communauté, les vrais experts en matière de santé, c'est-à-dire les membres de cette communauté, puissent prendre la parole et exprimer leur vision de la santé. Pour prendre en charge leur santé individuelle et collective, ces membres doivent s'engager dans un dialogue leur permettant de définir leurs besoins spécifiques en matière de santé et de développer des solutions appropriées. Un certain nombre de questions peuvent stimuler ce dialogue, par exemple :

QUESTIONS

- 1) Quels sont les facteurs qui nuisent à la santé dans votre communauté francophone ?
- 2) Quels sont les facteurs qui contribuent à la santé dans votre communauté francophone ?
- 3) Quel est, selon vous, le niveau de services de santé en français dans votre région, dans votre province ?
- 4) Comment peut-on élaborer des stratégies de soins de santé en français dans votre province ?
- 5) Quels seraient des exemples de stratégies d'actions concrètes entre francophones pour améliorer la santé individuelle et collective dans votre communauté, ainsi que de stratégies d'actions concrètes entre les francophones et les autres composantes de la communauté ?

Les communications

Préparé en collaboration avec René Légère

CONSTAT

L'ensemble du Canada français accuse un retard important dans le domaine des communications et des médias.

Les outils de communication dits « de masse » sont déficients dans les communautés francophones et acadiennes.

La presse écrite

Dans les communautés francophones et acadiennes, le tirage combiné de deux quotidiens, *L'Acadie nouvelle* et *Le Droit*, ne dépasse pas les 20 000 copies dans les territoires qui nous préoccupent. Le tirage du quotidien *Le Droit* totalise 40 000 copies, mais ce journal est diffusé à 70 pour cent dans l'Ouest du Québec.

La situation de la presse hebdomadaire régionale est meilleure, en général, bien que passablement différente d'une région à une autre. Certains journaux ont un taux de pénétration très élevé dans leur milieu (par exemple, *Le Nord*, à Hearst, dans le Nord-Est de l'Ontario, à 95 pour cent), alors que d'autres ne sont lus que par un nombre infime.

Particulièrement en ce qui concerne la télévision, les communautés ont peu d'influence sur le message et l'information véhiculés par les médias de langue française.

L'agence de presse de l'Association de la presse francophone (APF) assure, à partir d'Ottawa, une couverture d'événements et de questions d'intérêt national et transmet chaque semaine plusieurs articles à ses 24 membres, à travers le pays, qui sont libres de les publier ou pas.

De plus, il existe une douzaine de revues et de périodiques, spécialisés pour la plupart dans des secteurs précis. Leur qualité varie énormément. À deux ou trois exceptions près, ce ne sont pas des organes d'information dits « de masse ».

Dans le domaine de l'imprimé, la plupart des outils de communication sont sous contrôle local, soit privé, soit communautaire. Mais, notamment au Nouveau-Brunswick et en Ontario, certaines grandes chaînes (Quebecor, Cogeco) ont commencé à faire des acquisitions.

La télévision

Jusqu'à récemment, la télévision de la Société Radio-Canada (SRC), avec des stations dans les grandes régions, était la seule chaîne accessible à l'ensemble des communautés francophones et acadiennes.

D'autres chaînes (Le Réseau de l'information (SRC), TV5 et TVA) sont venues s'ajouter à la grille de chaînes de langue française disponibles, et TFO, la chaîne éducative ontarienne, fait une lente percée hors de ses frontières, notamment en Acadie et au Québec. De plus, les régions périphériques au Québec peuvent capter un certain nombre de canaux spécialisés de langue française.

Les francophones de certaines régions - très peu, cependant - tirent avantage des obligations qu'impose le CRTC aux câblodistributeurs, et produisent des émissions diffusées sur un canal communautaire.

On ne retrouve que peu de reflet de soi et de ses préoccupations, à l'exception des bulletins d'information régionale et de quelques autres rares émissions. Cela explique, en partie, la lenteur du développement d'un secteur de production télévisuelle dans les communautés et la diffusion inadéquate de leurs produits culturels.

La radio

Le phénomène des radios communautaires de langue française, qui a à peine plus de 10 ans, s'est implanté avec beaucoup de succès dans plusieurs communautés. On en retrouve maintenant dans huit provinces et deux territoires (18 sont actuellement en ondes et neuf autres sont en développement). Certaines ont un taux de pénétration phénoménal dans leur communauté.

Les radios communautaires ont enrichi considérablement le paysage médiatique des communautés.

La radio de la Société Radio-Canada est présente presque partout et joue un rôle très important. Cependant, elle a parfois des difficultés à se situer face à ses auditoires diversifiés et une grande partie de la programmation est diffusée à partir de la tête du réseau (Montréal). Ainsi, son taux d'écoute est relativement faible.

Il existe également quelques stations de radio privées dans certaines régions à forte concentration de francophones ainsi que dans les régions périphériques au Québec où il y a un débordement des ondes des stations privées de cette province. De plus, un nombre grandissant d'écoles ont une radio étudiante.

ENJEUX

Si, comme l'indique le chercheur Michel Roussy, « les médias façonnent la culture de masse qui, à son tour, influe sur l'identité culturelle », les communautés francophones et acadiennes sont confrontées à des enjeux majeurs. Elles sont en effet absentes des grands quotidiens nationaux, du petit écran et des salles de cinéma.

Il faut offrir des outils de communication qui reflètent bien le dynamisme et le modernisme des communautés.

Cette situation est d'autant plus inquiétante que, bientôt, la majorité des Canadiens aura accès à près de 200 chaînes de télévision, que la presque totalité de la presse écrite ainsi qu'une grande partie de l'espace radiophonique seront la propriété de grandes sociétés et qu'Internet sera dans tous les foyers.

Cela laisse donc présager que la domination de l'anglais s'accroîtra davantage dans cet univers, à moins que des gestes vigoureux soient posés.

La presse écrite

Le grand défi des médias écrits, au cours des prochaines années, sera d'offrir des produits innovateurs, adaptés à la clientèle diversifiée, plus instruite et plus exigeante qu'est devenu le lectorat potentiel des communautés francophones et acadiennes.

La plus grande partie des produits médiatiques imprimés que l'on retrouve aujourd'hui dans les communautés ont été créés il y a quelques décennies déjà. Ces journaux assuraient aux communautés des services d'information élémentaires, au niveau local, qui sont toujours essentiels aujourd'hui.

Il faut s'assurer de ne pas prendre de retard dans la production de matériel pour diffusion sur Internet.

Bilingues, les francophones du Canada puisent cependant abondamment dans la grande profusion de journaux, revues et magazines publiés en anglais. Ils y trouvent du matériel et de l'information qui répondent bien à leur réalité nord-américaine.

Il ne s'agit pas de dédoubler ces produits, souvent de très grande qualité, mais d'offrir à ce lectorat un complément d'aussi bonne qualité, qui s'adresserait à leur condition spécifique de francophones dans ce pays et sur ce continent. Également, peu de démarches substantielles ont été faites pour « rajeunir » les produits existants dans le but d'attirer un lectorat plus jeune ou pour développer des produits spécifiques à leur intention.

La télévision

En général, les réseaux nationaux de télévision en langue française ne respectent pas les promesses faites aux communautés francophones et acadiennes lors de l'obtention de leurs licences de diffusion, à l'exception de RDI. Il est donc nécessaire de continuer à talonner de près ces réseaux afin qu'ils s'acquittent de leurs obligations.

Par ailleurs, le secteur de la télévision communautaire a été sous-exploité par les communautés. On réussit pourtant à mettre en ondes à certains endroits (notamment à Télé-NB, de Fundy Cable, au Nouveau-Brunswick, et à la Télé-communautaire 23, à Ottawa) de la programmation communautaire de très grande qualité.

L'absence d'expertise en production télévisuelle dans les communautés ainsi que l'ignorance de leurs droits d'utilisation des ondes communautaires, tels que prescrits par le CRTC, sont des handicaps à l'utilisation de cet outil.

La radio

Le succès de la radio communautaire repose sur son intégration complète au milieu dans lequel elle évolue, tant par le choix des émissions, le contenu musical, l'embauche du personnel en ondes et la

mise en valeur de l'expression locale. Le résultat est éloquent : près de 50 pour cent des francophones des communautés écoutent la radio communautaire. Les radios privées utilisent une formule semblable.

*Il est essentiel de ne pas perdre la vitesse qu'ont prise
les radios communautaires et de s'assurer
de leur implantation partout.*

Quant à la radio publique, son mandat national ne lui permettra jamais d'être un outil de communication de premier plan dans le développement des communautés. Elle est trop loin de leurs réalités. C'est pourquoi, en 50 ans, elle n'a pas réussi à rejoindre les auditoires en région, le taux d'écoute n'y dépassant que très rarement les 5 pour cent du marché potentiel. Il faudrait qu'elle augmente considérablement sa production régionale, tout en maintenant une programmation nationale.

Les radios étudiantes, d'autre part, peuvent contribuer énormément au développement des communautés, notamment en faisant découvrir aux jeunes la musique en français, en favorisant chez eux une extériorisation dans leur langue sur la place publique, et en les incitant à s'impliquer davantage dans leur communauté.

Internet

On utilise actuellement Internet pour la diffusion d'une masse gigantesque d'information en imprimé, en son et en images. Peu de ce matériel, cependant, interpelle spécifiquement les membres des communautés francophones et acadiennes par rapport à leur situation de francophones nord-américains.

Il s'agit de technologies nouvelles mais, déjà, il y a un important retard à rattraper.

STRATÉGIES

Le retard des communautés francophones et acadiennes sur le plan des communications est, dans certains secteurs, considérable. L'application de certaines mesures vigoureuses peut cependant contribuer à renverser la situation assez rapidement, si l'expertise, parfois importante, qui existe déjà dans les communautés est identifiée, canalisée et mise à contribution.

En presse écrite :

Il s'agit d'obtenir les appuis financiers nécessaires pour effectuer une étude en profondeur des souhaits et besoins des membres individuels des communautés dans ce domaine, ainsi que sur les possibilités d'implantation rentable de nouveaux médias écrits, tant au niveau national que régional.

En télévision :

Une campagne doit être mise sur pied pour informer les communautés du potentiel et des possibilités de la télévision communautaire. Des mécanismes d'échange de matériel produit dans chacune des régions doivent être mis sur pied.

Devant les promesses brisées des diffuseurs nationaux, il faut saisir l'occasion que représente la télévision communautaire.

Il existe déjà, dans certaines communautés, des regroupements de producteurs de matériel télévisuel. Le leadership des communautés doit être pro-actif dans son appui à ces créateurs auprès des diffuseurs francophones nationaux.

Les démarches, fermes et vigoureuses, doivent se poursuivre afin que les diffuseurs nationaux respectent les promesses faites lors de l'octroi de leurs licences.

En radio :

Tout doit être mis en place pour l'expansion du réseau de radios communautaires au sein de chacune des communautés, avec ce que cela implique d'appuis financiers et techniques des gouvernements fédéral et provinciaux.

La radio communautaire s'avère un succès dans la plupart des communautés où elle est implantée : son réseau doit se répandre partout.

Les communautés doivent s'exprimer sur le rôle qu'elles perçoivent pour la radio d'État et s'assurer que la tête du réseau en tiendra compte.

De concert avec les autorités scolaires et gouvernementales, les communautés doivent se pencher sur la création de radios scolaires en français dans les écoles secondaires et les établissements postsecondaires.

Internet :

Il est nécessaire, au départ, de résoudre deux éléments fondamentaux : ce que les gens veulent et ce qu'il est possible de livrer. Il faut cependant que la qualité de l'information (immédiateté, pertinence, exclusivité, etc.) soit de premier ordre.

En général :

Pour que les environnements de communication soient de qualité, les gens qui les font fonctionner doivent avoir reçu une formation adéquate.

Le développement de nouveaux produits de communication, dans l'écrit et sur Internet, est une voie d'avenir certaine.

QUESTIONS

- 1) Quelle importance devrions-nous accorder à la télévision et à la radio de Radio-Canada dans le développement des communications au sein de nos communautés ?
- 2) Pourquoi pensez-vous que la plupart des médias de communication ne réussissent pas à rejoindre des auditoires importants ?
- 3) Est-ce que le milieu associatif a un rôle à jouer dans le développement des communications dans nos communautés ?
- 4) Est-il nécessaire de nous doter d'une structure nationale permanente ou ad hoc pour voir au développement des communications au sein de nos communautés ?
- 5) Sommes-nous prêts pour une stratégie nationale des communications au sein de nos communautés ?

Les technologies de l'information et des communications

Préparé en collaboration avec Aubrey Cormier

CONSTAT

Les technologies de l'information et des communications (TIC) ou encore, les infotechnologies, constituent des outils cruciaux pour le développement de la société de l'information du XXI^e siècle. Dans cette société où la distance ne fait plus obstacle, l'échange d'idées, de connaissances et du savoir, est gage de succès économique.

Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont devenues des agents clés de changements fondamentaux dans le monde entier. Le gouvernement fédéral a entrepris, depuis 1994, des initiatives visant à faire du Canada le pays le plus branché au monde.

Cela est reconnu par plusieurs grands organismes à caractère international. Par exemple, le Groupe des huit (G-8), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ou encore, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation (UNESCO) y accordent une importance considérable dans leurs travaux.

L'importance qu'accorde le gouvernement canadien aux TIC se manifeste, entre autres, par une série d'initiatives entreprises en 1994 pour faire du Canada le pays le plus branché au monde. Il s'agit d'une importante stratégie d'utilisation et d'intégration des TIC et de développement de contenus et d'applications sur l'inforoute.

Les communautés francophones minoritaires ont été parmi les premières à reconnaître le potentiel des TIC, notamment en créant, dès le début des années 1980, un des premiers réseaux télématiques au Canada. Le Village électronique francophone était un projet d'avant-garde reliant principalement les Franco-Ontariens par l'informatique en offrant des services de courrier et de conférences électroniques.

Les communautés francophones minoritaires du Canada sont à l'avant-garde en ce qui concerne l'intérêt qu'elles portent aux TIC et à leur utilisation.

Depuis ce temps, plusieurs autres initiatives d'application et d'intégration infotechnologiques ont vu le jour dans les communautés. Par exemple, des carrefours électroniques comme franco.ca (national) et francalta (Alberta) ou des réseaux de télé-apprentissage comme celui du Collège de l'Acadie.

Les communautés francophones et acadiennes reconnaissent donc spontanément l'énorme potentiel des TIC comme outils efficaces pour leur développement communautaire.

ENJEUX

Même si elles ont été des pionnières et qu'elles ont fait de remarquables progrès dans le développement d'applications infotechnologiques au cours des dernières années, les communautés francophones minoritaires demeurent toujours en situation de rattrapage.

Cela s'explique en grande partie par la réalité socio-économique peu avantageuse vécue par la majorité de ces communautés qui sont en milieu rural. Cet état de fait soulève plusieurs enjeux fondamentaux quant à la pleine participation des communautés acadiennes et francophones dans la société mondiale du savoir.

Il faut également relever dans les communautés :

- un manque généralisé de formation et de spécialistes, ainsi que de préparation à intégrer la société du savoir;
- un manque de coordination des démarches et des projets en préparation et en cours;
- le peu d'entreprises qui placent les TIC au cœur de leur politique stratégique, ainsi que l'absence relative d'acteurs économiques de taille, notamment dans le secteur des télécommunications;
- la concentration, dans les milieux urbains, des pouvoirs de décision et des effectifs des opérateurs, ainsi que le partage des compétences réglementaires.

Il demeure difficile pour plusieurs communautés des régions rurales d'intégrer l'infotechnologie.

Le français

La question du contenu de l'inforoute (3 pour cent en français face à 91 pour cent en anglais) constitue un problème grave. Dans ce contexte, le gouvernement fédéral doit favoriser des mesures particulières visant à assurer une présence plus forte de la langue française.

Le contenu de langue française ne constitue que 3 pour cent de l'ensemble de ce qui est accessible sur l'inforoute.

Toutefois, l'inforoute contient un nombre illimité de « voies ». C'est donc aux communautés de s'assurer qu'elles vont occuper et alimenter autant de voies qu'il le faut pour y refléter fidèlement leur caractère distinct. Cette question est fondamentale puisque les TIC sont des outils qui ne seront utiles qu'à condition que les communautés se les approprient.

L'accès

Jusqu'à présent, le nombre de communautés francophones et acadiennes qui se sont branchées à l'inforoute, dans le cadre du Programme d'accès communautaire d'Industrie Canada, est déficient par rapport à l'ensemble du pays.

Cela est préoccupant puisque dans la mesure où l'économie de ces communautés dépend davantage du savoir pour demeurer concurrentielles, il devient impératif d'avoir accès aux infotechnologies. En effet, l'inforoute pourrait donner un regain de vie à l'économie des régions rurales et éloignées par sa capacité d'éliminer les obstacles attribuables à la distance et aux difficultés inhérentes au milieu.

Plusieurs communautés demeurent déficientes au niveau de l'expertise, de la préparation et de la volonté à intégrer l'infotechnologie.

Le gouvernement fédéral a clairement manifesté son engagement à assurer un accès universel à l'inforoute. Il faut donc savoir en profiter. Pour ce faire, les communautés doivent favoriser la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente, nécessaire à l'économie du savoir.

STRATÉGIES

Le Canada est parmi les chefs de file mondiaux dans le domaine des technologies des télécommunications et de l'accès à l'information de manière électronique. L'organisme principal régissant la mise en œuvre de la stratégie du gouvernement fédéral est Industrie Canada. Cinq domaines de priorité sont identifiés dans les objectifs stratégiques du programme : l'innovation, la connectivité, le marché, l'investissement et le commerce.

Les communautés francophones et acadiennes doivent trouver les moyens de s'insérer dans la stratégie canadienne en matière d'infotechnologie.

Ces stratégies visent :

- une meilleure performance du Canada sur le plan de l'innovation et l'évolution d'une économie basée sur le savoir;
- à faire du Canada le pays le plus branché au monde;
- à créer un marché équitable, efficace et concurrentiel;
- à améliorer les conditions à l'investissement intérieur et étranger dans l'économie canadienne;
- à favoriser la participation accrue des entreprises canadiennes dans le domaine du commerce international.

Cette situation constitue une occasion extraordinaire pour les communautés francophones et acadiennes du pays. Comment, en effet, le Canada pourrait-il prétendre à un rôle de leader mondial dans ce domaine, en n'incluant pas pleinement une partie aussi importante de sa population ?

L'occasion est bonne pour que les communautés s'interrogent sérieusement sur les diverses façons d'utiliser les TIC pour la réalisation de divers objectifs comme la baisse du taux d'assimilation, l'amélioration des soins de santé, l'adaptation de la main-d'œuvre, la croissance des échanges avec la francophonie internationale ou encore la création d'activités économiques.

Il faut définir comment les TIC vont contribuer à l'atteinte des objectifs de développement des communautés.

Pour y arriver, il faut :

- établir des priorités globales, sectorielles et intersectorielles efficaces, traduites en termes d'objectifs pour favoriser la prospérité économique, culturelle et sociale des communautés;
- trouver et proposer des façons originales de canaliser des ressources de la communauté en fonction des besoins de développement dans les domaines énoncés ci-haut;
- identifier le rôle des divers partenaires communautaires dans la mise en œuvre des stratégies et responsabiliser chacun de ces partenaires quant aux résultats.

La stratégie canadienne en matière d'infotechnologie est intrinsèquement liée à sa politique économique. Cette démarche des communautés, sur les technologies de l'information et des communications, aurait donc avantage à se tenir en même temps qu'une autre portant sur les enjeux économiques.

Il s'agit là d'une occasion idéale, pour les communautés, d'intégrer à leur démarche de nouveaux outils de développement qui viendraient appuyer leur savoir-faire en matière de développement communautaire.

Les différents partenaires des communautés doivent se concerter pour mettre en œuvre une stratégie d'utilisation et d'intégration des TIC, en fonction des objectifs à atteindre.

Il est toutefois important de ne pas partir avec une vision romantique d'une technologie au secours du peuple. Le succès d'une telle initiative dépend beaucoup plus des gens que de bouts de fil. La technologie peut être énormément utile, voire indispensable, à condition qu'elle soit axée sur les individus et sur les rapports qu'ils entretiennent entre eux. Ce sont les gens qui, au bout du compte, permettent à une société de grandir.

QUESTIONS

- 1) Quelles mesures les communautés francophones et acadiennes doivent-elles prendre pour pleinement s'approprier les technologies de l'information et des communications (TIC) dont elles ont besoin pour leur développement ?
- 2) Selon le niveau de développement et d'accessibilité, quelles infrastructures les communautés francophones et acadiennes doivent-elles aménager ?

- 3) Comment les TIC peuvent-elles contribuer au développement des communautés francophones et acadiennes ?
- 4) Quels sont les principaux obstacles, pour les communautés francophones et acadiennes, dans l'utilisation et l'intégration des TIC pour leur développement ?

Le développement économique

Préparé en collaboration avec Jean-Guy Vienneau

CONSTAT

Les trois éléments principaux qui permettent de juger de l'essor économique d'une région, d'une province ou d'un pays sont :

- le niveau d'emploi et de main-d'œuvre active;
- le revenu moyen des gens;
- la structure et le niveau de diversification économique.

En utilisant ces trois éléments, on constate malheureusement que plusieurs des régions où l'on retrouve des communautés francophones et acadiennes longuement établies font face aux difficultés économiques parmi les plus grandes au pays.

*Encore aujourd'hui, il est difficile de parler d'une véritable
« culture entrepreneuriale » dans les communautés
francophones et acadiennes du Canada.*

Par exemple, de toute la francophonie canadienne minoritaire, c'est le Nord du Nouveau-Brunswick qui a le taux de chômage le plus élevé, un problème qui touche aussi très fortement le Cap-Breton, l'ensemble des Maritimes ainsi que certaines parties du Nord de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

En 1991, et rien ne porte à croire que cela a changé, les francophones dépendaient davantage du secteur public que les anglophones. Dans les régions francophones, où souvent l'économie est basée sur les richesses naturelles, les francophones sont plus dépendants des industries de production de biens.

Si certaines régions francophones se portent très bien au niveau du revenu annuel moyen (Sud-Est de l'Ontario, Halifax, Calgary/Edmonton et Vancouver/Victoria), plusieurs régions acadiennes et francophones des Maritimes, par exemple, des régions dites francophones, affichent des revenus moyens de beaucoup inférieurs à la moyenne nationale.

*Ce sont les régions francophones qui sont souvent aux prises
avec les difficultés économiques les plus sérieuses.*

Ainsi, les stratèges en matière de développement économique devront tenir compte du fait que la réalité économique des communautés de langue française est loin d'être homogène.

Les régions rurales demeurent confrontées à un manque de diversification économique et au phénomène de travail saisonnier. Dans plusieurs cas, il y a un écart remarquable entre les revenus des francophones et des anglophones. Une des conséquences les plus tragiques de cette situation est l'exode des jeunes vers les grands centres.

D'autre part, la création d'institutions postsecondaires en langue française est un pas dans la bonne direction. En Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, des collèges communautaires offrent des programmes en entrepreneuriat et en stratégies économiques. À plusieurs autres endroits, par le biais de la formation continue, les francophones peuvent suivre des programmes de préparation à l'emploi dans leur langue.

Pour leur développement économique, les communautés francophones et acadiennes du Canada ont, dans le passé, beaucoup profité du mouvement coopératif qui est présent dans presque chaque province et territoire.

L'absence de véritables institutions et réseaux de croissance économique, sauf en ce qui concerne le mouvement coopératif, a freiné le développement de plusieurs communautés.

ENJEUX

Les enjeux, en ce qui concerne le développement économique des communautés francophones et acadiennes, sont souvent très différents d'une province à l'autre, et d'une région à l'autre.

Notons, par exemple, l'écart parfois considérable entre les régions urbaines et rurales en ce qui concerne les revenus, le taux de participation à l'emploi et la diversification de l'économie. C'est, sans contredit, l'enjeu principal pour ces communautés. La stratégie économique qui sera privilégiée doit inclure des actions et des moyens précis pour surmonter le paradoxe rural/urbain qui les caractérise.

La dépendance des régions francophones et rurales par rapport aux ressources naturelles est un enjeu majeur. On le constate facilement dans les régions côtières où les bouleversements dans l'industrie des pêches ont eu un impact tel que plusieurs villages sont maintenant aux prises avec un taux de chômage sans précédent. Cela résulte en un fort exode des jeunes.

L'entrepreneurship francophone dans les provinces à l'extérieur du Québec est un phénomène récent.

Cette dépendance par rapport aux ressources naturelles ainsi qu'un niveau d'éducation et de formation moindre ont créé un écart assez grand entre francophones et anglophones. Une situation semblable existe dans des régions du Nord de l'Ontario et de la Colombie-Britannique où l'activité économique des francophones est axée sur un autre secteur d'exploitation des ressources : la forêt.

L'entrepreneurship francophone

Les entrepreneurs, dans les communautés francophones et acadiennes de l'extérieur du Québec, sont souvent des entrepreneurs de première génération, formés « sur le tas », par leurs propres moyens. Se lançant en affaires parce qu'ils veulent « contrôler leur destin », ils ont tendance à ne pas tirer profit des réseaux ou des structures d'appui, même s'il leur manque certaines expertises ou compétences.

Chez les Acadiens et francophones de l'Atlantique, la faible présence de réseaux d'affaires, dans la plupart des provinces, nuit au développement de l'entrepreneurship. Sans structure d'appui, les jeunes entrepreneurs peuvent difficilement trouver l'aide nécessaire pour mettre sur pied leurs entreprises.

*Les écarts entre les milieux ruraux et urbains
sont parfois gigantesques.*

Certaines régions francophones de l'Ontario ont développé une économie assez dynamique qui leur est propre. Les secteurs d'activités sont l'exploitation des ressources naturelles, les services publics, l'industrie du savoir, le secteur des finances et l'agriculture.

Quant aux provinces de l'Ouest et aux territoires du Nord, à l'exception de la région de Saint-Boniface, au Manitoba, on ne peut pas parler de développement économique proprement francophone. Le discours économique

Au-delà de la notion de leur bilinguisme et de leur « valeur ajoutée », les communautés doivent pouvoir articuler une vision étoffée de ce qu'elles entendent favoriser comme orientation économique prioritaire au cours des prochaines années. Et il importe que cela soit partagé par toute la francophonie canadienne.

Il s'agit de les positionner sur l'échiquier économique en établissant une vision claire et commune à tous les partenaires, incluant ceux qui œuvrent au sein des sociétés gouvernementales, tant au niveau municipal que provincial et national.

Par ailleurs, il est nécessaire de faire des entrepreneurs francophones de véritables partenaires dans le développement économique des communautés. Il faut les amener, chaque fois que cela est possible, à privilégier les régions francophones dans le développement de leurs entreprises.

Le capital

La difficulté d'accéder à des capitaux est un des obstacles majeurs au développement économique des communautés. Les banques sont très peu intéressées au financement de la très petite entreprise (TPE) et peu disposées, en général, à financer le démarrage de nouvelles entreprises.

*L'économie de plusieurs régions francophones est souvent
axée sur l'exploitation des ressources naturelles.*

Le manque de disponibilité de capital à risque ne touche pas seulement les jeunes entrepreneurs. Les entreprises existantes qui veulent prendre de l'expansion et les entrepreneurs qui aspirent à créer de nouvelles entreprises sont souvent incapables de réaliser leurs projets sans cet élément important.

STRATÉGIES

Les communautés francophones et acadiennes ont connu, au cours des dernières décennies, un développement culturel accéléré. Pour maintenir et développer ces acquis, le développement économique doit aujourd'hui devenir un secteur prioritaire.

*Il faut promouvoir une culture entrepreneuriale vigoureuse
au sein des communautés francophones, notamment par la
création de réseaux d'affaires.*

Certains facteurs nous permettent de croire en l'émergence d'une culture entrepreneuriale dans les communautés. Notons par exemple la création du Comité national du développement des ressources humaines de la francophonie canadienne qui a pour mission de promouvoir le développement économique et des ressources humaines dans les communautés francophones et acadiennes du Canada.

Il s'agit là d'un important outil pour réseauter les entrepreneurs, promouvoir la culture entrepreneuriale, se pencher sur les questions de compétence, de formation et de mentorat, et même pour discuter de solutions novatrices pouvant contrer le manque de capital à risque.

Le tourisme et le savoir

Certains domaines d'activité économique sont en ce moment considérés comme « créateurs d'emplois » ou encore comme de « nouvelles entreprises de l'avenir ». C'est le cas avec l'économie du savoir et du tourisme, en particulier le tourisme culturel et patrimonial.

*Il est possible de favoriser la diversification économique des
communautés en identifiant, dans le cadre d'une stratégie
concertée, les secteurs où les tendances sont favorables.*

Ces deux domaines sont justement l'objet d'un intérêt particulier, tant de la part du gouvernement fédéral que de l'entreprise privée. L'un et l'autre pourraient devenir la pierre angulaire de la diversification économique des communautés francophones et acadiennes si les conditions nécessaires à l'émergence d'entrepreneurs concurrentiels sont réunies.

La formation

Les institutions de formation sont également l'un des facteurs déterminants d'une culture entrepreneuriale. Les établissements scolaires doivent participer activement à la création de moyens pour dépister les jeunes qui ont le goût et les capacités de se lancer en affaires, et développer des programmes axés sur l'entrepreneuriat qui donneront aux jeunes des outils pour le faire.

Dans l'élaboration de leur stratégie de développement économique, les communautés francophones et acadiennes ont, d'autre part, l'occasion de miser particulièrement sur la participation de plus en plus importante des femmes propriétaires d'entreprises. Il s'agit d'une tendance qui est mal documentée mais qui se manifeste vigoureusement.

*Les établissements d'enseignement peuvent jouer un rôle
fondamental dans la création d'une culture de
l'entrepreneuriat et la formation d'entrepreneurs.*

Il est également important, dans toute stratégie de développement économique, de tenir compte de l'importance fondamentale des régions rurales francophones.

QUESTIONS

- 1) Quelles sont les conditions de base pour que les communautés francophones et acadiennes puissent participer pleinement à l'économie, tant au niveau rural, urbain, provincial que national ?
- 2) Quel rôle doit jouer chacun des paliers de gouvernement dans le développement économique des communautés francophones et acadiennes ?
- 3) Comment peut-on, et doit-on, intégrer la responsabilité civique et le développement économique ?
- 4) Quels moyens faut-il mettre en place pour que les entrepreneurs des communautés francophones et acadiennes puissent avoir accès à du capital à risque ?

Le développement des arts

Préparé en collaboration avec Herménégilde Chiasson et Marc Haentjens

CONSTAT

Au cours des 30 dernières années, le dossier culturel aura fait état d'une prise de conscience indicative du questionnement identitaire des communautés francophones et acadiennes.

L'expression de l'identité québécoise entretient, chez les communautés francophones et acadiennes, certains malaises, tant au niveau de l'appellation, de l'expression que des ressources.

Au centre de ce débat, on y retrouve, là comme ailleurs, la montée de l'identité québécoise dont les répercussions ne cessent de positionner les communautés dans un espace problématique, tant sur le plan de l'appellation, de l'expression que des ressources. Cette culture du malaise, si l'on peut dire, trouve son expression privilégiée dans le domaine artistique, surtout dans l'élaboration d'infrastructures destinées à en assurer la viabilité et le rayonnement.

Au cours des dernières décennies, la création artistique des communautés a atteint un très haut niveau de professionnalisme et de développement.

Dans cet espace de trente ans, le paysage artistique des communautés francophones et acadiennes s'est véritablement transformé. Entre les éclats collectifs et peu révérencieux de la génération montante dans les années 1970 et les rencontres de travail qui saturent aujourd'hui les agendas électroniques des chefs de file artistiques, le fossé est grand.

Sans doute les communautés francophones et acadiennes y ont-elles un peu perdu de cette spontanéité, de cet élan et de cette convivialité qui animaient la génération précédente; mais elles y ont certainement gagné en création, en professionnalisme et en rayonnement artistique.

L'étendue des ressources des communautés ainsi que l'importance de leur production témoignent de cette évolution, et ce, dans pratiquement tous les domaines. Après la chanson, qui a été un certain temps le principal lieu de manifestation artistique (on n'a qu'à rappeler 1755, CANO et Folle Avoine), c'est en théâtre, mais aussi en cinéma, en littérature et en arts visuels que les communautés prennent place maintenant, qu'elles affirment aussi bien leur excellence que leur modernité.

Si, il y a 30 ans, la chanson a été le principal véhicule des créateurs des communautés francophones et acadiennes, ces derniers s'affirment aujourd'hui dans tous les secteurs.

ENJEUX

Il est certain que l'activité artistique se polarise davantage dans les centres urbains que dans les milieux ruraux, et davantage dans les communautés majoritaires que dans les communautés minoritaires. Cette polarisation se reflète même dans les communautés francophones et acadiennes du pays où l'on peut aisément voir les artistes et les organismes artistiques (théâtres, maisons d'édition, galeries, etc.) se concentrer autour de quelques pôles majeurs, comme Moncton, Ottawa, Sudbury ou Saint-Boniface...

Cette réalité, accentuée par le phénomène de la mondialisation, a été depuis trente ans l'un des principaux défis des communautés, les forçant à trouver les moyens de développer une activité artistique en périphérie du foyer principal de la vie artistique et culturelle au Canada français, c'est-à-dire le Québec, et plus exactement Montréal. En marge de ce foyer, la position des communautés s'est retrouvée à l'origine de multiples obstacles, notamment dans les tentatives de financement, de promotion et de diffusion de leur production.

À cause de son poids démographique, le Québec a «siphonné» la plupart des ressources affectées à la production artistique et culturelle en français au pays.

De par sa prépondérance démographique et son poids politique au sein des grandes institutions culturelles fédérales, le Québec a en effet bien souvent accaparé les ressources dont les communautés francophones et acadiennes auraient eu besoin pour se développer. Leur difficulté d'accès aux programmes de financement fédéraux (comme le Conseil des Arts du Canada, Téléfilm Canada, Musicaction, etc.) ou aux ondes de la Société Radio-Canada en est une manifestation. Le Québec et Montréal ont aussi tendu à « aspirer » les ressources professionnelles émergentes des communautés.

Malgré l'attraction des grands centres de production artistique (par exemple Montréal), les communautés ont généralement pu développer une importante activité périphérique.

Les stratégies déployées par les communautés francophones et acadiennes ont réussi à renverser ce mouvement. L'activité artistique présente dans les communautés, bien qu'inégale, en témoigne largement. Reste que, malgré leurs compagnies de théâtre et les salles qu'elles bâtissent, leurs maisons d'édition et de production cinématographique, leurs galeries et leurs centres d'art, leurs studios d'enregistrement et leurs maisons de distribution musicale, les moyens des communautés francophones et acadiennes paraissent encore insuffisants pour contrebalancer le poids du « centre » et assurer à leur production artistique tout le rayonnement et la diffusion qu'elle mérite.

En dépit de leur qualité, les œuvres des artistes des communautés francophones et acadiennes ne rejoignent souvent qu'un public limité.

Trop souvent, et en dépit de leur qualité, les œuvres des artistes francophones hors Québec ne rejoignent qu'un public limité (par exemple : spectacles de théâtre, expositions d'arts visuels) et leurs

produits n'obtiennent qu'une circulation marginale (par exemple : livres, disques). Cette réalité, qui menace les acquis déjà réalisés, devrait demeurer au cœur des préoccupations de la communauté artistique et continuer d'orienter ses stratégies de développement au cours des prochaines années.

STRATÉGIES

En l'espace de vingt ans, le secteur artistique et culturel s'est donné une organisation relativement complète qui le place aujourd'hui en bonne position pour mettre en place des stratégies de développement. Autour de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), porte-parole culturel national, gravitent cinq plates-formes artistiques qui concertent chacune leur propre réseau (théâtre, musique, édition, arts visuels, arts médiatiques). La force de cette organisation se matérialise dans les plans d'action de ces plates-formes et leur capacité de négociation avec certaines institutions fédérales.

Une illustration en était récemment donnée par l'Entente de collaboration multipartite signée conjointement par la FCCF, le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des Arts du Canada et le Centre national des arts. Cette entente, qui concrétise l'engagement de plusieurs partenaires fédéraux dans la réalisation d'une trentaine de projets clés, apparaît en même temps comme un modèle de concertation sectorielle pour la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles.

À l'appui de cette organisation, les frontières provinciales ou régionales ont de plus en plus tendance à s'estomper, au profit d'échanges et de collaborations multiples entre les artistes et les organismes artistiques : coproductions théâtrales, réseaux de diffusion de spectacles, festivals artistiques (par exemple : les 15 jours de la dramaturgie des régions), collaborations autour de revues (par exemple : Liaison, Éloïzes), etc. La division traditionnelle Québec/hors Québec tend, elle aussi, à disparaître avec la multiplication de projets incluant la participation du Québec (comme le réseau Coup de cœur ou le circuit théâtral Les Voyagements).

*Les frontières régionales tendent de plus en plus à
disparaître dans le cadre de projets nationaux de création et
d'expression artistique.*

Ces expériences semblent en voie de se consolider pour donner lieu à de véritables organismes destinés à rallier les communautés sur une base nationale. Le temps n'est peut-être pas si loin où l'on verra apparaître dans les kiosques une revue rendant compte de l'activité artistique qui prend forme d'un bout à l'autre du pays. De la même manière, tant au niveau de la production que de la circulation des œuvres, des initiatives telles que Distributions Plages en Acadie ou le catalogue Face-à-face en Ontario indiquent que des réseaux de distribution sont en train de se former.

L'idéation d'un espace pancanadien est aussi encouragée par une consolidation des réseaux médiatiques. Le (quasi) monopole que Radio-Canada exerçait dans plusieurs communautés sur le plan des médias électroniques est en voie de disparaître. Après le développement des radios communautaires (18 aujourd'hui en ondes à travers le pays) et leur consolidation en réseau (ARC), c'est au tour de la télévision de faire depuis quelques années l'objet d'une importante diversification : élargissement de la diffusion de TV5, implantation de TfO en Acadie et au Manitoba, accès de TVA au statut de réseau national... Du fait même, les possibilités de couverture, de diffusion et de coproduction se multiplient, tout en créant une concurrence saine et probablement favorable aux communautés.

La francophonie internationale constitue, pour les créateurs des communautés francophones et acadiennes, une ouverture des horizons et des marchés qui les sortent de leur statut de minoritaires.

Enfin, coincées – et parfois prises en otage – dans la dualité Québec/hors Québec, les communautés francophones et acadiennes voient la francophonie internationale ouvrir leurs horizons : d’une part, en leur donnant accès à d’autres partenaires francophones; d’autre part, en les sortant de leur statut minoritaire, vis-à-vis le Québec et vis-à-vis les populations anglophones de leur province ou territoire.

QUESTIONS

- 1) Comment pourrait-on soutenir dans les communautés francophones et acadiennes du Canada, une communauté artistique et des entreprises artistiques en nombre suffisant pour alimenter une production artistique originale, et ce, dans tous les domaines ?
- 2) Quelles stratégies de diffusion pourraient, dans le contexte actuel, le mieux servir à la fois nos artistes et nos communautés ?
- 3) Quels rôles devraient jouer nos institutions communautaires et, en premier lieu, les écoles, dans la promotion de nos artistes et dans la diffusion de leurs œuvres ?
- 4) Comment nos communautés peuvent-elles avoir accès aux fonds des grandes institutions culturelles fédérales et devrait-on exiger des quotas et/ou réclamer la création d’enveloppes spéciales répondant aux besoins particuliers de nos communautés ?
- 5) Comment pourrait-on assurer à nos artistes un plus grand éclairage public dans les médias ?

L'éducation postsecondaire et la formation professionnelle

Préparé en collaboration avec Rolande Faucher

CONSTAT

Dans la Constitution canadienne de 1867, la responsabilité de l'éducation fut accordée de façon exclusive aux provinces. Cette compétence provinciale en matière d'enseignement explique l'absence de cadre national pour le développement de l'éducation postsecondaire et la grande diversité d'établissements qui existe au pays. Chaque province a développé son propre régime d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle. Ce dernier secteur demeure une zone grise au niveau des compétences.

En éducation, secteur de compétence provinciale, il n'y a pas de cadre national de développement de l'enseignement postsecondaire et de formation professionnelle.

Les universités françaises et bilingues en milieu minoritaire francophone au pays sont, le plus souvent, le fruit d'initiatives de congrégations religieuses. Les Jésuites, les Oblats et les Dominicains, entre autres, ont vu leurs institutions se laïciser, dans les années 1950 et 1960, pour assurer un enseignement universitaire en français dans cinq des neuf provinces où l'on compte une minorité francophone, soit la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta.

Les collèges de langue française sont plus récents. Ceux du Nouveau-Brunswick ont vu le jour dans les années 1960, en même temps que l'Université de Moncton. Mais la plupart des autres, notamment le Collège de l'Acadie en Nouvelle-Écosse, et trois des quatre collèges ontariens, ont 10 ans et moins.

Depuis le début des années 1990, des initiatives communautaires ont permis de développer quelques services et programmes de formation professionnelle en français par le biais de sociétés éducatives. C'est le cas à l'Île-du-Prince-Édouard, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Une situation unique

Les universités et les collèges qui assument l'enseignement postsecondaire et la formation professionnelle en français en milieu minoritaire au pays évoluent dans un contexte particulier qui les distinguent des institutions similaires au Québec et de leurs vis-à-vis anglophones dans le reste du pays.

Puisque les minorités francophones au pays sont reconnues pour leurs petits nombres dispersés sur de vastes territoires, ces universités et collèges sont plus petits et offrent très souvent leur programmation sur plusieurs campus. Ils doivent donc être traités différemment des institutions d'enseignement supérieur en milieu majoritaire.

De plus, on remarque que les frontières entre l'enseignement collégial et l'enseignement universitaire s'estompent. On observe une tendance à la jonction ou à l'articulation de programmes et de ressources entre les deux paliers.

Les établissements d'enseignement supérieur en milieu minoritaire nécessitent un traitement financier différent de ceux de la majorité

ENJEUX

Depuis le début des années 1990, plusieurs recherches et réflexions entreprises par des organismes des communautés francophones et acadiennes ont établi les balises de ce que doivent être l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle en français en milieu minoritaire.

Elles arrivent toutes à la même grande conclusion : le développement socio-économique des communautés francophones et acadiennes est intimement lié à leur accès à une formation professionnelle et à une éducation postsecondaire en français. De plus, les établissements qui offrent ces services doivent être gérés par les francophones eux-mêmes.

Le développement socio-économique des communautés francophones et acadiennes est intimement lié à leur accès à la formation professionnelle et à l'éducation postsecondaire en français.

Dans le secteur de la formation professionnelle, le Plan directeur de l'adaptation de la main-d'œuvre de la francophonie canadienne (1995), rédigé après des consultations à l'échelle nationale, a élaboré les principes sous-jacents au développement socio-économique des communautés francophones et acadiennes. « Le développement du capital humain est à la source du développement socio-économique, en ce sens que le développement optimal des gens, des familles et des groupes est jugé essentiel au développement optimal de la communauté. La formation et le recyclage des divers segments de la main-d'œuvre constituent donc des activités essentielles qui auront une influence majeure sur les initiatives de développement socio-économique local. »

Par ailleurs, ce document soulève un défi majeur : non seulement faut-il convaincre les francophones de réclamer cette formation, mais ceux-ci doivent insister pour la recevoir en français, dans un contexte où le monde du travail est essentiellement anglophone. De plus, le défi est d'habituer les futurs travailleurs à réclamer un service auquel ils n'ont pas eu accès traditionnellement. Ainsi, l'offre doit précéder la demande.

Toujours en formation de la main-d'œuvre, le transfert des responsabilités fédérales aux provinces par les Ententes de développement du marché du travail (EDMT) en inquiète plusieurs. Par ces ententes, le gouvernement fédéral transfère aux provinces les services au développement de l'emploi et les programmes de formation professionnelle assumés jusque-là par le Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

Dans plusieurs provinces, les gouvernements provinciaux ne sont pas nécessairement convaincus de la nécessité de maintenir non seulement ce qui est offert en français dans chacune des provinces, au moment de la signature de l'Entente, mais aussi d'assurer le développement des services et des programmes en français, en vue d'un rattrapage.

Liées au secteur de la formation professionnelle, les données sur le haut taux d'analphabétisme chez la population francophone vivant en milieu minoritaire (43 pour cent en 1991) militent en faveur d'efforts plus grands pour contrer ce fléau. Comment convaincre les travailleurs d'aller chercher une formation en français s'ils ne possèdent pas les rudiments de l'alphabetisation ? La disparité entre anglophones et francophones au pays, dans ce secteur, est un enjeu de taille pour le développement et l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes qui commande des investissements importants de la part des gouvernements.

*Les stratégies de développement en formation de la main-
d'œuvre doivent tenir compte des communautés francophones
et acadiennes.*

Dans le secteur de l'éducation postsecondaire, l'enjeu primordial est donc d'assurer un financement adéquat qui permettra aux établissements de rejoindre leur clientèle et d'offrir leurs programmes à des effectifs réduits. Il devient évident que les normes de financement doivent être différentes de celles du financement des institutions de la majorité.

De plus, il faut tenir compte du phénomène grandissant de l'endettement étudiant. Au cours des dernières années, on a observé des taux d'endettement pouvant atteindre, en moyenne, 30 000 \$ pour des études de premier cycle universitaire dans certaines provinces canadiennes. Il existe donc une corrélation directe entre le taux d'endettement observé et l'accessibilité. Pour assurer l'avenir des communautés francophones et acadiennes du Canada, l'accessibilité aux études postsecondaires doit donc demeurer une priorité.

Connaissant la mobilité des francophones et les déplacements interprovinciaux, il devient impératif d'assurer le transfert des équivalences académiques d'une institution postsecondaire à l'autre. Les crédits de cours doivent devenir transférables d'une région à l'autre du pays. Dans le même ordre d'idées, peu de programmes menant à des certificats sont établis à partir de normes nationales et peu de ces programmes sont soumis à un agrément de programme. Dans des pays tels que le Japon et l'Allemagne, la notion de normes nationales en matière de certification professionnelle est appliquée avec succès depuis longtemps. Les gouvernements devront travailler avec les institutions d'enseignement afin d'établir ces normes et ces agréments qui bénéficieront aux travailleurs en favorisant leur mobilité.

*Il est impératif d'apporter des solutions au problème
grandissant de l'endettement étudiant et, par ricochet,
à celui de l'accessibilité aux études postsecondaires
en français.*

Une autre dimension pour l'accessibilité aux études postsecondaires en français est la reconnaissance des acquis. Les francophones vivant en situation minoritaire ont cependant des expériences de vie et de

travail qui devraient être prises en compte dans l'évaluation de leur portefeuille au moment de leur admission. Dans un contexte où la formation des adultes est devenue chose courante, la reconnaissance des acquis des futurs apprenants devrait faire partie courante de l'analyse des demandes d'admission.

STRATÉGIES

La capacité de travailler dans les deux langues officielles apporte une valeur ajoutée qui est de plus en plus reconnue et cela favorise considérablement le discours qui encourage la formation professionnelle et une éducation postsecondaire en français auprès des gouvernements provinciaux.

Pour ce qui est du financement des institutions postsecondaires, il est impératif que les gouvernements fédéral et provinciaux soient sensibilisés aux spécificités et à la mission des établissements œuvrant en milieu minoritaire. Il appartient aux communautés de faire connaître et valoir aux gouvernements les besoins financiers inhérents au contexte minoritaire dans lequel agissent les institutions postsecondaires.

Après les vidéoconférences, téléconférences et audioconférences, c'est aujourd'hui Internet qui prend le relais comme moyen privilégié de formation à distance. On voit déjà plusieurs initiatives dans ce sens, notamment en Acadie, mais aussi en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Les communautés peuvent devenir, grâce aux technologies de l'information et des communications, des îlots réseautés, défiant la dispersion et l'isolement, constituant une masse critique plus intéressante pour le développement de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle en français.

Les technologies de l'information et des communications, particulièrement Internet, peuvent contribuer à résoudre le problème géographique et des petits nombres.

D'autres avenues peuvent aussi être explorées plus à fond dans le cas des Ententes de développement du marché du travail (EDMT). C'est-à-dire qu'il faut voir le transfert des responsabilités en matière de services et de programmes en français dans les EDMT comme une occasion pour les communautés francophones minoritaires de s'impliquer de façon plus évidente dans le dossier de la formation professionnelle en français. Le Rapport Fontaine (1999) a soulevé la responsabilité du gouvernement fédéral dans ce dossier, recommandant qu'il appuie des projets pilotes qui permettraient de contourner les défis que posent la dispersion et les petits nombres de francophones dans certaines provinces.

Dans la mise en œuvre de nouveaux réseaux, certains existent déjà : par exemple, le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada, le Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne et le Regroupement des universités de la francophonie. Ceux-ci favorisent le partage des ressources, l'échange de professeurs et d'étudiants, les projets de recherche conjoints ainsi qu'une meilleure articulation des programmes des différentes institutions.

L'implication des communautés au niveau des Ententes de développement du marché du travail (EDMT) permettra

d'avoir un meilleur recours, voire un contrôle, sur les services qui leur seront offerts.

Dans le domaine de la santé, par exemple, l'Université d'Ottawa a reçu une somme importante en vue de la mise sur pied d'un Centre national de formation en santé dont l'objectif est de former des étudiants issus des communautés francophones hors Québec et hors Ontario. Le projet exige une collaboration des milieux de formation et de travail dans ces communautés qui reste à construire et qui n'est pas évidente à ce jour. Cependant, l'occasion semble belle pour le développement de partenariats porteurs d'avenir pour la formation professionnelle en français. De plus, de tels programmes nationaux devraient tenir compte d'initiatives de formation qui peuvent exister au niveau régional ou provincial.

En ce qui concerne les liens entre collèges et universités, l'absence des masses critiques francophones suffisantes au développement et au maintien de certains programmes amène les institutions postsecondaires à explorer des liens plus complémentaires entre les collèges et les universités. Au Manitoba, par exemple, c'est le Collège universitaire de Saint-Boniface qui gère l'École technique et professionnelle.

Les communautés devront s'assurer que les institutions postsecondaires bénéficient d'un financement qui tiendra compte des besoins spécifiques dont ils sont tributaires.

D'autre part, l'enseignement coopératif, autant dans les écoles secondaires que dans les collèges et les universités, peut être vu comme une autre occasion de recherche et de développement de lieux de travail en français ou du moins bilingues, notamment en encourageant l'identification d'employeurs francophones ou bilingues intéressés au développement d'une main-d'œuvre bilingue.

QUESTIONS

- 1) Est-il souhaitable de développer une stratégie nationale pour assurer l'accessibilité des francophones vivant en situation minoritaire dans le secteur de la formation professionnelle ? Si oui, comment ?
- 2) Y a-t-il avantage à développer le réseautage des deux paliers de l'éducation post-secondaire, soit les collèges et les universités ? Si oui, comment ?
- 3) Quelles stratégies interprovinciales doit-on déployer pour sensibiliser les gouvernements fédéral et provinciaux aux besoins spéciaux des établissements postsecondaires qui œuvrent en milieu minoritaire ?
- 4) Les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne reflètent-ils suffisamment la diversité culturelle et le pluralisme de leur espace francophone ? Si non, comment améliorer la situation ?
- 5) La bilinguisation du milieu de travail dans les provinces anglophones est-elle suffisante pour inciter les jeunes francophones à rechercher une formation professionnelle et une éducation postsecondaire en français ? Que faudrait-il de plus ?

Les relations avec les francophones du Québec

Préparé en collaboration avec Angéline Martel

CONSTAT

On a dû, à la suite des États généraux du Canada français, à la fin des années 1960, chercher à redéfinir les communautés francophones et acadiennes de l'extérieur du Québec, ainsi que leurs rapports avec le Québec. L'affirmation politique des francophones, dans la seule province où ils sont majoritaires, a constitué un formidable défi pour les parlants français du reste du Canada. La notion de peuple canadien-français venait d'évoluer considérablement ou même, d'éclater.

Le Québec est le pôle principal des francophones de toute l'Amérique du Nord.

Une chose, cependant, n'allait pas changer : le Québec demeurait pour tous les francophones du Canada et d'Amérique du Nord le pôle principal d'affirmation culturelle et politique.

Certaines réalités historiques ne pouvaient pas être ignorées, comme le cheminement parallèle, mais empreint d'intimité, du peuple acadien pendant plus de 300 ans et le fait que la majorité des francophones d'ailleurs au Canada soit de même souche que ceux du Québec.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, notamment, a reconnu cela et ouvrait, en 1988, un bureau à Québec. Mais les rapports entretenus au cours des 25 dernières années avec le Québec ont parfois été malaisés, en raison d'incompréhensions et de maladresses de part et d'autre.

En 1995, cependant, le gouvernement du Québec a adopté une politique à l'égard des communautés francophones et acadiennes et un programme de soutien financier aux partenaires. Il souhaitait la mise en place d'une coopération entre les communautés et la société québécoise par la recherche, en commun, de nouveaux partenariats.

Des liens historiques existent entre le Québec et les communautés de langue française de tout le pays.

Cette initiative, pilotée par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) a créé :

- trois tables sectorielles de coopération dans les domaines de la culture et des communications, de l'éducation et de l'économie;
- des comités régionaux de concertation sous la responsabilité des bureaux du Québec;

- un programme de soutien financier pour des initiatives conjointes Québec-communautés qui a versé, en 1997-1998, 1,1 million de dollars pour 83 projets;
- un forum triennal de concertation dont le deuxième est prévu pour le printemps 2000;
- une banque de données sur Internet qui collige de l'information sur les organismes, les institutions et les entreprises du Québec et des communautés susceptibles de former des partenariats.

Il y a parfois des manifestations de divergences importantes entre les intérêts du Québec et ceux des communautés francophones et acadiennes d'ailleurs au Canada.

Cette initiative est encore trop récente pour que l'on puisse en tirer des conclusions éclairées quant à son efficacité. Il s'agit cependant d'un geste positif de rapprochement.

ENJEUX

Les relations entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes peuvent parfois être complexes. Elles le sont surtout lorsqu'elles s'inscrivent dans un cadre politique, alors que les intérêts des uns et des autres sont, par moments, intimement liés et, à d'autres moments, considérablement divergents.

Les identités francophones sont différentes parce qu'elles se sont construites, notamment, à partir d'événements politiques encadrés par la Charte canadienne des droits et libertés (1982), d'une part, et la Charte (québécoise) de la langue française (1977), d'autre part.

Il faut trouver les moyens de créer davantage d'« espaces communs » avec le Québec dans une multitude de secteurs d'activité.

Les partenariats et les souhaits de solidarité restent encadrés par des enjeux politiques inévitables, dont le principal demeure celui de l'indépendance du Québec. Dans ce processus de construction politique, l'un des éléments déterminants pour le maintien d'une solidarité basée sur la langue et la culture françaises devient celui de la reconnaissance et du respect mutuel.

Les communautés francophones et acadiennes pourront-elles accepter, quelle qu'en soit l'issue, les choix politiques du Québec ? Et, réciproquement, le Québec pourra-t-il respecter, entre autres, la double allégeance des communautés francophones et acadiennes ?

Le défi majeur, dans les relations entre les communautés francophones et acadiennes et le Québec, est donc la création d'identités et d'espaces communs, hors de la sphère politique. Les interventions doivent s'effectuer d'individu à individu, d'organisme à organisme, d'institution à institution.

Ces espaces communs ne peuvent se construire qu'à partir d'une vision partagée, non partisane d'un point de vue politique, et axée sur des valeurs communes : la langue et la culture françaises.

Il est nécessaire d'aller au-delà des perceptions créées, de part et d'autre, par le monde politique.

Cela signifie que, par des efforts conscients et quotidiens, le contexte politique devrait être neutralisé, dans les perceptions et les réactions. L'humanité doit précéder les structures tandis que l'image que l'on a les uns des autres, projetée par le politique, doit être oblitérée. Il faut accorder la priorité à l'individu auquel on s'adresse et la recherche de points communs doit constamment dépasser le constat des différences.

Des études ont d'ailleurs indiqué que les liens entre la société québécoise et les communautés francophones et acadiennes forment une véritable toile d'araignée qui « réseaute » les francophones de tout le pays. Ces réseaux qui se construisent et se reconstruisent constamment, constituent l'un des atouts majeurs de la francophonie canadienne pour l'aménagement d'espaces communs.

Par ailleurs, entre 15 000 et 17 000 immigrants connaissant le français arrivent chaque année au Canada. Leurs enfants fréquentent l'école française, ils ont besoin de services en français et y ont droit au même titre que les autres francophones du pays. S'assurer qu'ils ont accès à ces services et qu'ils puissent, par conséquent, alimenter de leur dynamisme l'ensemble des communautés, constitue également un enjeu important.

Enfin, si les institutions fédérales sont officiellement bilingues et si les francophones peuvent transiger dans leur langue avec le gouvernement central, non sans quelques difficultés, ce n'est pas souvent le cas au niveau des gouvernements provinciaux et territoriaux, sauf au Nouveau-Brunswick.

STRATÉGIES

Ainsi, le réseautage et les occasions de collaboration se multiplient. Le passé en est un exemple vibrant.

Parmi les actions déjà privilégiées pour des collaborations, on retrouve, en tête de liste, le secteur des arts, de la culture et des communications. L'éducation demeure encore un secteur important, mais au cours de la dernière décennie, des secteurs non exploités traditionnellement ont émergé.

Il s'agit de projets ayant un impact social et touchant des thèmes de nature sociale, comme la violence, la formation de la jeunesse ou la vie familiale en français.

Les rapports entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes doivent être redéfinis sur des bases non politiques.

Cette diversification des avenues de collaboration démontre que les francophones se préoccupent certainement de leur langue et de leur culture, mais que la qualité de leur vie en français prend également beaucoup d'importance.

À titre d'exemples de projets qui représentent autant d'inspiration pour l'avenir, soulignons parmi tant d'autres :

- le jumelage de communautés avec l'Ontario (projet « Une communauté responsable »);
- le développement économique des municipalités bilingues avec le Manitoba (projet « Fondation de l'entrepreneurship »);
- la consolidation de partenariats entre Réseau-femmes, avec la Colombie-Britannique;

Les initiatives de collaboration qui existent déjà dans des domaines privilégiés, comme les arts, la culture et les communications, peuvent être stimulées de façon active.

- le développement de cours de formation en « Télé-santé » avec le Nouveau-Brunswick;
- la création de liens entre les familles acadiennes du Québec et celles des régions acadiennes.

Il faut miser sur l'utilisation d'une langue commune et sur le partage de caractéristiques culturelles communes pour créer une variété de nouveaux réseaux.

Il existe donc de nombreuses occasions de collaboration dans tous les secteurs d'activité :

- culturel : édition, médias, arts de la scène, productions culturelles, multimédias, échanges radiophoniques, exploitation des marchés, chaîne télévisuelle, canaux spécialisés;
- social : jeunes, femmes, familles, aînés;
- éducation : préscolaire, primaire, secondaire, collégiale, universitaire, adultes, alphabétisation en français, formation de formateurs, formation professionnelle, francisation, identité culturelle, matériel didactique, liens dynamiques sur l'inforoute;
- sports et loisirs;
- économie : entrepreneurship, tourisme, coopération, distribution, campagne de financement, développement économique des municipalités;
- administration : ressources humaines, planification, informatisation, communications, gestion des nouveaux médias;
- événements annuels et ponctuels.

Dans le passé, c'est surtout grâce au soutien gouvernemental que ce genre d'initiatives a pu être réalisées. Ce soutien est certes inestimable, mais il est souhaitable que ces actions soient plus indépendantes des structures politiques. La création d'une société à but non lucratif ou de regroupements sectoriels voués à cette solidarité serait peut-être à considérer, car la solidarité francophone ne constitue qu'un des piliers du développement des communautés elles-mêmes.

QUESTIONS

- 1) Comment peut-on construire des solidarités et des espaces communs qui dépasseraient les oppositions politiques ?
- 2) Quels sont les intérêts communs entre les communautés francophones et acadiennes du Canada et les francophones du Québec ?
- 3) Quels appuis pourraient favoriser les partenariats entre les francophones du Québec et les membres des communautés francophones et acadiennes ?
- 4) Dans la mesure où il y a réciprocité entre les francophones du Québec et les membres des communautés francophones et acadiennes, quels projets seriez-vous intéressés à mettre sur pied ? Quel en serait le domaine, la clientèle, et quels seraient les objectifs ?

Les relations avec les anglophones

Préparé en collaboration avec Daniel Savas

CONSTAT

Depuis plus de 20 ans, tous les sondages d'opinion révèlent des perceptions et des attitudes plutôt positives à l'égard des politiques et des programmes qui font la promotion du bilinguisme au Canada. Une majorité solide et constante de Canadiens et Canadiennes de toutes les provinces et territoires – plus de 60 pour cent – appuie la dualité linguistique au Canada.

Il y a un appui constant pour la dualité linguistique au sein du grand public au Canada.

Non seulement disent-ils que cette dualité constitue un aspect fondamental de l'identité canadienne, mais également que le bilinguisme offre des bénéfices et des avantages socio-économiques vis-à-vis d'autres pays. De plus, ils sont particulièrement intéressés à ce que les jeunes apprennent les deux langues officielles, signe d'une volonté d'en continuer la promotion.

On constate une croissance du bilinguisme dans les provinces et territoires anglophones du Canada et une popularité croissante pour les programmes d'immersion en français.

Le nombre de Canadiens et de Canadiennes qui parlent le français et l'anglais ne cesse d'augmenter dans chaque province et territoire. Il y a notamment une augmentation du nombre de personnes bilingues anglophones et allophones à l'extérieur du Québec, et ceci dans presque tous les grands centres urbains du pays. C'est la génération montante de jeunes adultes qui connaît le taux de bilinguisme le plus élevé.

Il y a une volonté plus grande à vouloir respecter les droits linguistiques des francophones en matière d'éducation.

La popularité croissante des programmes d'immersion et de français langue seconde est témoin, non seulement d'une bonne volonté chez les anglophones de vouloir apprendre la langue et connaître la culture française, mais également d'un engagement sérieux de la part des gouvernements provinciaux et territoriaux à soutenir ces programmes à l'aide d'infrastructures (écoles et classes) et du développement d'un programme approprié.

Les gouvernements de toutes les provinces et territoires anglophones ont fait des progrès au cours des deux dernières décennies dans la reconnaissance des droits constitutionnels des minorités francophones de gérer leurs écoles.

Même s'il a fallu des causes juridiques pour forcer la main à plusieurs, et même s'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour respecter pleinement ces droits, les progrès constatés signalent une plus grande volonté des populations anglophones à accepter le fait français. Ainsi, les parents francophones – les « ayants droit » – de toutes les provinces et territoires ont plus facilement accès aujourd'hui à une éducation en français pour leurs enfants.

ENJEUX

Le Canada devient un pays de plus en plus multiculturel et multilingue. La proportion des personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle ne cesse de s'accroître.

La diversification de la population canadienne nécessite un nouveau type de sensibilisation.

La plupart d'entre elles apprennent l'anglais comme langue fonctionnelle dans leur nouveau pays. Cela veut dire que les communautés francophones et acadiennes du Canada doivent maintenant entretenir des relations avec une population anglophone d'une plus grande diversité culturelle.

De plus, ces nouveaux arrivants n'ont pas de véritables connaissances des débats historiques entre francophones et anglophones au Canada. Or, pour faire comprendre la dynamique des débats linguistiques aux Néo-Canadiens, cela comprend un travail de sensibilisation de nature complètement différente nécessitant un niveau de compréhension mutuelle. La place du français Malgré une plus grande présence du fait français dans les provinces et territoires anglophones, et en dépit d'une volonté certaine des anglophones à devenir bilingues, il faut constater que la place du français en dehors du milieu scolaire est limitée.

Le taux de bilinguisme diminue nettement après l'âge de 24 ans, c'est-à-dire après avoir quitté l'école. Aussi, il ne faut pas oublier qu'en dépit des progrès réalisés, 90 pour cent de la population canadienne anglaise demeure unilingue. Ainsi, l'utilité de connaître les deux langues officielles sur le marché du travail ou ailleurs ne semble pas évidente pour tout le monde à première vue.

Dans plusieurs régions, la place du français demeure très limitée à l'extérieur de l'école.

Si cette tendance devait se maintenir, les progrès risqueraient d'être fort lents sur le plan des relations entre francophones et anglophones, sans garantir d'amélioration réelle. Par ailleurs, depuis sa mise en œuvre, la politique sur les langues officielles soulève des débats autant sur son impact symbolique sur la société canadienne que sur ses modalités d'application. La population canadienne semble avoir accepté, au fil des ans, tout le bagage symbolique du bilinguisme officiel et son apport à l'identité canadienne en termes d'image positive, de bénéfices socio-économiques et de reconnaissance internationale.

Or, cette valorisation du symbolisme d'un pays bilingue est régulièrement confrontée à la critique des modalités de la mise en œuvre de la politique des langues officielles. Les critiques la considèrent comme une imposition anti-démo-cratique qui fausse l'histoire canadienne pour donner un traitement préférentiel à un groupe en particulier, les francophones. On dit aussi qu'elle coûte trop cher.

Dans un tel contexte, il peut s'avérer difficile de promouvoir la dualité linguistique comme partie intégrante du tissu social canadien. La population des provinces anglophones a finalement pris davantage conscience de son identité canadienne et l'exprime de façon plus définie et plus ouverte.

*La montée d'un nationalisme canadien-anglais et
l'arrivée du Parti réformiste, ajoutées au nationalisme
québécois, risquent de troubler nos rapports avec la
population majoritaire.*

En grande partie due au mouvement séparatiste québécois et à la faible victoire des forces du Non lors du dernier référendum au Québec, cette nouvelle expression du patriotisme canadien signale une plus grande volonté, chez les anglophones, de prendre contrôle du débat sur l'avenir du Canada ainsi qu'un désir d'affirmer leur loyauté envers le pays.

On est souvent témoin d'une force politique anglophone qui s'affirme dans un esprit que l'on peut caractériser de confrontation plutôt que d'accommodation. Ceci risque de modifier de façon négative le ton et l'intensité des relations entre francophones et anglophones au Canada.

L'arrivée du Parti réformiste, à la fin des années 1980, reflète d'importantes forces sociales et politiques dans la société canadienne, qui réclament des changements majeurs à l'appareil de l'État.

Sa popularité est basée sur des politiques économiques et sociales qui remettent en question plusieurs fondements de la dualité linguistique, comme les dépenses gouvernementales affectées à la politique sur les langues officielles et les programmes d'aide aux communautés de langues officielles.

Cela est loin de favoriser des relations harmonieuses et le fait que le Parti réformiste constitue l'Opposition officielle au Parlement canadien a des répercussions réelles sur les relations entre francophones et anglophones.

D'autre part, la possibilité que les francophones du Québec puissent un jour « briser leur pays » est un irritant majeur pour la population anglophone. Le nationalisme québécois a, en effet, des répercussions importantes sur toute politique ou initiative visant le rapprochement des deux groupes linguistiques.

Les Canadiens de langue anglaise ont l'impression de recevoir des messages contradictoires. On leur souligne, d'une part, les bénéfices et les avantages d'un pays bilingue, ainsi qu'une nécessité de rapprochement. D'autre part, ils croient n'entendre que des critiques de ce même pays et des menaces de sécession.

Une population anglophone, parfois très mal informée sur les communautés francophones et acadiennes du Canada, est portée à se questionner sur le bien-fondé d'un projet national dans lequel un partenaire francophone ne semble pas être très engagé.

STRATÉGIES

Il est nécessaire, pour assurer leur existence même, que les communautés francophones et acadiennes se définissent clairement sur l'échiquier social et politique du pays et construisent des ponts solides avec une communauté anglophone hétérogène.

Les communautés francophones et acadiennes doivent être des leaders dans la reformulation du concept de la francophonie canadienne et développer des alliances plus formelles avec les organisations francophiles et les groupes ethnoculturels.

Dans la mesure où le tissu démographique du Canada anglais s'est complètement métamorphosé, au cours des trois dernières décennies en particulier, le message conçu en fonction de l'« autre peuple fondateur » est devenu désuet. Ce n'est aujourd'hui qu'une minorité d'immigrants qui provient des pays anglo-saxons européens. Pour s'assurer que cet appel au rapprochement sera bien compris par l'ensemble des populations anglophones, il est nécessaire de développer une variété de messages et d'approches qui devront être ciblés différemment. Par ailleurs, il est important de renforcer les liens avec « les convaincus », ces anglophones de plus en plus nombreux qui croient au fait français au Canada et qui manifestent l'intention d'y participer activement.

Les francophones de l'extérieur du Québec ont à décider s'ils doivent se détacher de façon plus marquée du projet indépendantiste sans se mettre à dos une partie des francophones du Québec.

Il ne s'agit pas seulement de tendre la main à ces individus et à ces groupes, comme *Canadian Parents for French*, mais de reformuler le concept de la francophonie canadienne pour le rendre plus global, et les inclure. Serrer les liens avec ceux-ci pourrait accorder une plus grande légitimité à la francophonie canadienne et y ajouter un poids qui serait davantage politique que socio-démographique. Le projet indépendantiste Les communautés francophones et acadiennes du Canada continueront à devoir se prononcer, de façon ponctuelle autant que continue, sur le projet indépendantiste québécois. La clarté de leurs interventions et la rigueur de leurs réflexions influenceront sur la qualité de leurs relations les uns avec les autres.

Plusieurs souhaitent que les francophones réitèrent leur position pour le renouvellement du fédéralisme et le statut distinct du Québec au sein de la Confédération, et qu'ils demandent un engagement ferme au niveau de la protection et de la promotion des droits des minorités linguistiques.

On réclame en même temps un détachement encore plus marqué vis-à-vis de l'indépendantisme québécois, et surtout, que cette position soit fermement énoncée à l'endroit d'un auditoire, tant anglo-canadien que québécois, qui a souvent tendance, de part et d'autre, à tout mettre dans le même panier en fonction des appartenances linguistiques. En donnant ainsi l'heure juste à chacun, les rapports avec les uns et les autres pourraient s'en trouver améliorés.

QUESTIONS

- 1) Est-il possible d'imaginer une francophonie canadienne où la participation des francophiles et des groupes ethnoculturels serait valorisée ?
- 2) Quelles stratégies pourrait-on envisager pour former des alliances avec les organismes francophiles ?
- 3) Comment concilier la dualité linguistique et la francophonie canadienne comme symbole clé d'une nouvelle direction pour la francophonie, sans que le fait français soit perdu dans un contexte de bilinguisme ?

Les relations avec les groupes ethnoculturels

Préparé en collaboration avec Stacey Churchill

CONSTAT

Depuis le début des années 1970, environ 80 pour cent des immigrants au Canada proviennent de pays non-européens et sont de race autre que « blanche ». Le total des nouveaux arrivants au pays dépasse à peine les 200 000 personnes, malgré la volonté du gouvernement fédéral d'en admettre davantage.

Plusieurs d'entre eux se sont intégrés à la société canadienne tout en résistant à l'assimilation linguistique et culturelle, et ils ont conservé un sens d'identité différent des Anglo-Canadiens et des Franco-Canadiens. Ils forment les groupes ethnoculturels, avec lesquels nous partageons nos espaces, nos institutions et nos activités quotidiennes.

La plupart des communautés francophones et acadiennes entretiennent des rapports très limités avec les groupes ethnoculturels.

On rappelle souvent leurs grandes contributions à la société canadienne dans divers domaines : la culture, l'économie, la politique. Mais l'importance de ces groupes n'est pas toujours évidente pour la vaste majorité des communautés francophones et acadiennes.

Et qui plus est, il arrive que nous voyions, dans leur présence parmi nous, un danger pour nos propres droits, et que nous les considérions comme des concurrents. Il est vrai que le discours qui voudrait que l'on refuse certains droits aux francophones parce qu'il faudrait accorder la même chose à d'autres groupes, parfois plus nombreux, a déjà été entendu.

Mais les groupes ethnoculturels ont des perspectives très divergentes face aux communautés francophones et à la dualité linguistique français/anglais, selon l'histoire de chacun d'entre eux. Plusieurs acceptent sans problème le fait que le Canada soit un pays bilingue et que certains droits reviennent aux membres des deux grandes communautés linguistiques.

En moyenne, de 15 000 à 17 000 immigrants ayant une connaissance du français arrivent chaque année au pays.

Les francophones, comme leurs compatriotes anglophones, ont tendance à se tromper dans leur appréciation des groupes ethnoculturels, en particulier par rapport à certains aspects très significatifs. Voici quelques-unes des attitudes à réviser :

- Croire que le comportement des groupes ethnoculturels de sa localité correspond aux attitudes de tous les groupes du reste de la province ou territoire, ou même du reste du Canada.

- Se souvenir des luttes des années 1960-1970 en s'imaginant que les membres des groupes qui s'opposaient aux politiques de langues officielles conservent aujourd'hui les mêmes opinions : les Canadiens de tous les groupes ethnoculturels appuient en général les politiques de langues officielles.
- Sous-estimer la rapidité avec laquelle les groupes immigrants sont assimilés dans la masse de la communauté de langue anglaise : la conservation des langues d'origine dans les générations nées ou élevées au Canada est très faible pour tous les groupes, plus faible que pour les francophones minoritaires.
- Sous-estimer le degré de racisme et le nombre d'obstacles que confrontent les minorités dites « visibles », c'est-à-dire les personnes d'origine non-européenne.
- Confondre la langue maternelle française avec le fait d'être francophone : en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Afrique, bien des familles vivent, étudient et travaillent en français, mais toujours en enseignant aux bébés une langue maternelle autre, comme l'arabe ou l'arménien.

ENJEUX

L'immigration a un impact majeur sur l'ensemble de la vie économique, sur la démographie et sur le rôle que le Canada joue dans le monde. Souvent négligée par l'opinion publique, l'immigration est, en fait, un moteur économique comparable au commerce international.

Les communautés francophones et acadiennes doivent mettre à profit ce moteur. Elles doivent l'utiliser pour élargir et dynamiser l'espace francophone, et aller bien au-delà d'une démarche visant à assurer leur bienveillance à long terme dans les débats politiques entourant la sauvegarde des intérêts francophones.

Les enjeux économiques

Regardons où s'établissent les immigrants au Canada. Les villes du Sud de l'Ontario, Vancouver et Montréal en reçoivent quatre sur cinq, soit environ 170 000 personnes par an. Lorsqu'on parle de la « réussite » de ces villes, une équation s'impose. À Toronto, 42 pour cent (1,8 million de personnes) de la population totale est né à l'étranger; à Vancouver, c'est 35 pour cent (634 000 personnes) et, à Montréal, 18 pour cent (586 000 personnes). Cela n'inclut pas leurs enfants nés au Canada.

L'immigration joue un rôle dominant dans le dynamisme de la société canadienne : les communautés francophones et acadiennes manquent le bateau si elles n'entrent pas dans le jeu.

Les nouveaux immigrants ont un niveau d'éducation plus élevé que la moyenne des personnes nées au Canada. Ils apportent des capitaux en grande quantité et créent plus d'emplois qu'ils n'en absorbent; cela, dans une grande variété de domaines, allant du petit commerce jusqu'aux industries de haute technologie. Il n'y a qu'une seule ombre au tableau : les jeunes immigrants, âgés de 18 à 25 ans, dont le taux de pauvreté et de chômage est bien supérieur à la moyenne.

Lequel vient en premier, l'immigration ou le dynamisme économique ? Question de la poule ou de l'œuf. L'important est de saisir que l'immigration fait partie intégrante du dynamisme économique actuel.

*Les communautés francophones et acadiennes
n'ont intégré qu'un petit nombre d'immigrants au cours
des dernières décennies.*

Les enjeux démographiques

Sans l'immigration, la population du Canada, à long terme, diminuerait. Il suffit de dire que, récemment, les communautés francophones et acadiennes n'ont accueilli et intégré qu'un tout petit nombre d'immigrés de langue française, pour conclure que des ajustements doivent être faits.

À l'échelle de tout le pays, l'arrivée de 15 000 à 17 000 immigrants francophones par an ne semble pas avoir beaucoup d'impact. Mais transposée au niveau d'une petite communauté, l'intégration de 10 ou 15 familles par année peut, au fil des ans, faire la différence entre le maintien ou la fermeture d'une école, ou encore, la création de services communautaires en français.

Toutes les communautés francophones et acadiennes auraient énormément à gagner des apports des immigrés francophones. Ce sont particulièrement les plus petites communautés, dans les parties du pays qui reçoivent le moins de nouveaux immigrés, qui ont le plus à gagner d'une politique active de recrutement et d'intégration des francophones néo-canadiens.

Les enjeux de « complétude institutionnelle »

Plus un groupe en situation minoritaire dispose d'un réseau d'institutions sociales cohérentes et reliées à ses besoins, plus il a la possibilité de résister aux ravages de l'assimilation et de l'émiettement, explique le sociologue Raymond Breton.

Certaines localités des régions isolées du Nord recrutent activement de l'extérieur des médecins et du personnel spécialisé pour assurer les services à leur communauté. Ce même défi peut être relevé par les communautés francophones et acadiennes. Elles pourraient chercher à s'attirer des professionnels, du personnel enseignant et d'autres personnes qualifiées pour combler leurs besoins. Les Franco-Manitobains, par exemple, ont récemment fait un effort dans ce sens.

*Les francophones du Canada et les groupes ethnoculturels,
particulièrement ceux dont les membres parlent français,
partagent une multitude d'intérêts.*

Beaucoup de professionnels immigrés, tant francophones qu'anglophones, ont du mal à trouver des débouchés. Plusieurs seraient certainement prêts à s'intégrer aux institutions francophones, même dans les régions rurales.

Pourquoi ne pas songer à recruter des immigrés francophones dans la classe des entrepreneurs comme le fait, de façon très systématique, le Québec ? Cette province est-elle le seul endroit où ceux-ci

trouveraient un accueil favorable et une main-d'œuvre habituée à fonctionner dans un milieu francophone ou bilingue ?

Les implications pour les communautés provinciales

C'est, bien sûr, à Vancouver et en Ontario, ainsi que dans certaines autres grandes villes du pays, qu'existent les plus importantes possibilités de forger des liens immédiats avec les immigrants francophones déjà en place.

Les possibilités ne se limitent pas à la participation dans les institutions communautaires. Certains immigrants qui parlent français, en provenance, par exemple, du Moyen-Orient ou du Maghreb, ont des traditions commerciales qui en feraient des partenaires utiles pour les affaires.

Le Nouveau-Brunswick et l'Ontario ont une masse suffisante de francophones pour qu'il soit permis de stimuler des contacts avec les milieux d'affaires francophones immigrants et pour promouvoir, auprès des autorités, des actions visant l'intégration et l'établissement d'immigrants francophones chez eux.

Des intérêts communs

Malgré les garanties légales ou constitutionnelles, l'avenir des francophones, dans la plupart des provinces et territoires, dépend du respect que les membres de la majorité numérique portent à leurs droits. C'est pourquoi les francophones doivent saisir les occasions de venir en aide aux groupes ethnoculturels, surtout aux immigrants récents, qui cherchent à faire respecter leurs propres droits.

Beaucoup de nouveaux arrivants se trouvent confrontés à des obstacles majeurs (le racisme, les obstacles systémiques, la non-reconnaissance des diplômes ou de la valeur de l'expérience professionnelle acquise dans un autre pays), ce qui empêche leur insertion dans la société canadienne. Les gens ont la mémoire longue, et l'on se souviendra de ceux qui ont eu le courage de les aider, alors qu'ils en avaient besoin.

Lors des batailles – qui ne manqueront pas à venir – pour sauvegarder la survie des communautés francophones, les immigrants seraient des alliés appréciables.

STRATÉGIES

Plusieurs occasions s'offrent aux communautés francophones et acadiennes pour des initiatives et des actions efficaces dans ce domaine. La plupart impliquent une collaboration de Citoyenneté et Immigration Canada et un travail de liaison et de coordination par des organismes du milieu tels que la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et les associations provinciales et territoriales.

Déjà, Citoyenneté et Immigration Canada a manifesté son intention de faciliter l'implantation d'immigrants qui parlent français dans ces communautés, selon les exigences de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles. Le leadership des communautés doit maintenant pouvoir agir à titre d'aviseur pro-actif du ministère sur ces questions.

Il est nécessaire de sensibiliser les communautés aux occasions offertes par l'immigration francophone en créant, notamment, un climat psychologique qui faciliterait l'intégration des immigrants francophones déjà en place. La réussite dans ce sens semblerait un préalable aux étapes suivantes : le démarchage auprès des autorités afin de créer la visibilité et les services nécessaires pour susciter des flots migratoires à long terme.

Les communautés francophones et acadiennes ont également un travail à faire en ce qui concerne leurs communications. Elles doivent remplacer le discours minoritaire et créer, auprès du public, l'image d'une grande communauté linguistique qui fait partie intégrante du concept de citoyenneté au Canada.

Les communautés francophones et acadiennes peuvent réclamer d'être partenaires dans le recrutement et l'établissement d'immigrants qui parlent français.

Plusieurs groupes ethnoculturels ont, dans la plupart des provinces et territoires, leur propre réseau associatif qui est parfois très similaire aux organismes des communautés francophones et acadiennes. Des alliances de toutes sortes pourraient être développées entre des organismes de ces deux réseaux, notamment les mouvements de jeunesse, les groupes sportifs et les associations d'appui à la condition féminine.

Il faut créer, dans les communautés, un climat favorable à l'accueil et à l'établissement d'immigrants et de membres de groupes ethnoculturels.

Le monde des affaires est un autre secteur d'activité où des liens étroits peuvent être tissés. Les entreprises francophones pourraient collaborer avec des entreprises dirigées par des entrepreneurs en provenance de groupes ethnoculturels ce qui, entre autres, donnerait aux uns et aux autres, accès à de nouveaux marchés.

C'est de la pratique même des affaires qu'il faut chercher les orientations. C'est pourquoi toute démarche dans ce sens doit se rapprocher aussi près que possible des entrepreneurs eux-mêmes en facilitant des échanges directs, sans détours bureaucratiques.

Le monde des affaires est un secteur où des liens, bénéfiques aux deux parties, peuvent être établis rapidement.

On peut imaginer l'impact, dans chaque communauté, que peut avoir une poignée d'entrepreneurs francophones qui se chargeraient de créer leur propre forum d'échanges. Plusieurs ministères fédéraux ont des programmes d'appui susceptibles de donner un coup de pouce à ces initiatives.

QUESTIONS

- 1) Comment établir des liens solides avec les nouveaux arrivants afin que chacun puisse en bénéficier pleinement ?

- 2) Quel genre de collaboration, à partir de la base, est-il souhaitable d'établir entre les regroupements représentant les immigrants et ceux qui représentent les communautés francophones et acadiennes ?
- 3) Dans la création d'une nouvelle « image de marque » pour les francophones, axée sur l'avenir et délaissant le ton « minoritaire », quels sont les éléments à intégrer aux informations données aux immigrants de toute provenance ? Dans quelle mesure les communautés francophones et acadiennes doivent-elles être impliquées dans la production et la diffusion de l'information ?
- 4) Quel rôle l'immigration de personnes francophones peut-elle jouer dans le développement communautaire ?

Les relations avec les peuples autochtones

Préparé en collaboration avec Nathalie Kermoal

CONSTAT

Des erreurs et des injustices ont été commises à l'endroit des premiers habitants du pays, ce qui a engendré des tensions entre autochtones et non-autochtones.

En ce début de millénaire, cette relation doit être réévaluée afin de permettre aux autochtones de prendre leur place dans la société canadienne. Cette réévaluation est d'autant plus pressante que la démographie dans les communautés autochtones est à la hausse.

Les erreurs et les injustices du passé ont engendré des tensions entre autochtones et non-autochtones.

À l'instar des communautés francophones et acadiennes, les communautés autochtones sont éparpillées à travers le pays. Face à cette réalité, les communautés francophones et acadiennes n'ont pas d'autre choix que de s'interroger sur l'avenir de leurs relations avec les peuples autochtones du Canada.

Au cours de l'histoire, les communautés francophones et acadiennes et les peuples autochtones ont appris à se côtoyer. De 1969 à 1999, un certain nombre de choses ont été accomplies pour tenter de renforcer les liens entre les différentes communautés.

Cette période représente un tournant important dans l'histoire des relations entre les autochtones, le gouvernement fédéral et, par extension, la société canadienne.

Cette période débute avec la publication d'un livre blanc basé sur un concept d'égalité et de société juste. L'ex-premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, attribuait à l'époque les désavantages des autochtones à leur statut particulier qui, selon lui, perpétuait des attitudes racistes. Les Premières Nations ont presque unanimement rejeté cette idée qui aurait, notamment, éliminé la Loi sur les Indiens et les traités. Cela représentait pour eux la fin de leur existence en tant que peuple distinct et aurait ultimement engendré la perte de leur identité collective.

Cet épisode sera suivi d'un mouvement politique intense qui permettra la reconnaissance des droits existants, ancestraux et issus de traités, des peuples autochtones dans la Loi constitutionnelle de 1982. Pour les autochtones, cependant, l'expression « droits ancestraux » devait aussi inclure l'autonomie gouvernementale.

Les communautés francophones et acadiennes n'ont pas le choix que de s'interroger sur l'avenir de leurs relations avec les peuples autochtones.

Après l'échec de l'Accord du lac Meech en 1990, les dirigeants autochtones furent invités à participer aux conférences constitutionnelles de 1992 qui aboutirent à l'Entente de Charlottetown. Il est important

de souligner ici que plusieurs représentants des communautés francophones et acadiennes du Canada furent sollicités par le Conseil national des autochtones du Canada (CNAC) pour participer à un comité chargé d'aviser le Conseil sur ses positions constitutionnelles.

La participation de ces représentants permit aux francophones hors Québec de faire leur entrée dans les négociations constitutionnelles. La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF), notamment, a appuyé les femmes autochtones et métisses pour qu'elles prennent part activement aux délibérations constitutionnelles. Notons également que la FCFA, dans ses propres statuts, reconnaît comme valeur fondamentale du pays les communautés autochtones.

*Peu a été concrètement mis en place, jusqu'à maintenant,
pour favoriser une relation renouvelée.*

Lors de la Commission royale chargée d'examiner l'évolution de la relation entre les autochtones, le gouvernement canadien et l'ensemble de la société canadienne, la Société franco-manitobaine et l'Association canadienne-française de l'Alberta, ainsi que la FCFA du Canada ont présenté des mémoires afin de partager leurs réflexions, témoignant ainsi de leur volonté d'améliorer le dialogue.

Malgré le rapport de 4000 pages de cette commission, en 1996, et malgré un document fédéral intitulé Rassembler nos forces : le Plan d'action du Canada pour les questions autochtones, publié en 1998, peu a été mis en place, concrètement, pour favoriser une relation renouvelée.

Ceci est aussi vrai pour les communautés francophones et acadiennes. Il reste donc beaucoup à faire dans ce dossier.

*Préalablement, les communautés doivent faire un examen
critique de leurs relations avec les peuples autochtones.*

ENJEUX

Comme l'indique la Commission royale sur les peuples autochtones, « les autochtones ne veulent pas de pitié ni d'aumône. Ce qu'ils veulent c'est qu'on reconnaisse que tous ces problèmes sont en grande partie dus à la perte de leurs terres et de leurs ressources, à la destruction de leur économie et de leurs institutions sociales, et à la négation de leur identité nationale. »

Dans un tel contexte, les enjeux pour les communautés francophones et acadiennes du Canada sont multiples. Chacune d'entre elles doit d'abord accepter de passer par une période d'examen critique de sa relation avec les peuples autochtones (Indiens, Métis et Inuit) du Canada.

Elles ont aussi la responsabilité de s'informer, ainsi que d'informer le public, de la réalité autochtone afin d'effacer les stéréotypes. Les médias, les écoles ou les associations pourraient faire en sorte que l'on connaisse mieux la réalité et l'histoire des différents peuples autochtones ainsi que leurs préoccupations. Mais cette éducation doit être mutuelle et devrait aussi permettre aux autochtones de mieux connaître la réalité des francophones vivant en milieu minoritaire.

Un exercice d'éducation mutuelle, sur les préoccupations et les aspirations des uns et des autres, doit se faire à tous les niveaux afin de bâtir des relations authentiques et durables.

Cet exercice peut se faire aux niveaux national et régional, dans les milieux urbains et ruraux et en totale collaboration avec les différentes communautés impliquées. Ceci permettrait d'intégrer les diverses perspectives de la réalité canadienne et de traduire le caractère complexe de cette société.

De plus, puisque les communautés francophones et les autochtones partagent certains objectifs sur le plan politique, il serait important d'identifier ces objectifs communs afin de conclure des ententes stratégiques.

Les communautés francophones du pays peuvent d'ailleurs utiliser leur poids moral et intervenir lorsque les gouvernements, incluant celui du Québec, hésitent ou font la sourde oreille. Les francophones de Colombie-Britannique l'ont d'ailleurs fait récemment pour les Nisga'a, comme les Franco-Albertains pour les Lubicons, dans les années 1980.

Dans les années 1990, la Société nationale de l'Acadie a signé, avec le Grand Conseil des Mi'kmaq, un protocole d'amitié, comme l'avaient fait naguère leurs ancêtres. Et les francophones de l'Ouest, notamment ceux du Manitoba et de l'Alberta, ont appuyé la réhabilitation de Louis Riel. De telles reconnaissances politiques renforcent les liens entre les communautés.

L'enjeu principal est donc de bâtir des relations durables et équitables afin que chaque partenaire en bénéficie.

STRATÉGIES

Les communautés francophones et acadiennes du Canada ont l'occasion de faire preuve de leadership dans cette question.

La FCFA pourrait, par exemple, établir des partenariats durables avec les associations nationales autochtones telles que l'Assemblée des Premières Nations, le Conseil national des autochtones du Canada, le Conseil national des Métis, etc. Des liens pourraient aussi être établis avec les autochtones du Québec, surtout ceux qui partagent la langue française avec le reste de la francophonie canadienne.

La nature de ces partenariats serait à définir. Une telle démarche pourrait engendrer le développement d'alliances durables ainsi qu'un sentiment de solidarité entre les francophones et les autochtones. Cela pourra s'avérer stratégiquement important lors, par exemple, de négociations constitutionnelles.

Au cours des récentes années, historiens et universitaires ont déploré, parfois amèrement, l'ignorance des Canadiens face à leur histoire et aux racines historiques des droits des minorités, dont les minorités de langue française et les Premières Nations.

Des ententes et partenariats durables peuvent être établis avec les organismes autochtones aux niveaux national,

*régional et local, sur une série de causes et d'intérêts
communs.*

Le leadership francophone, en collaboration avec le leadership autochtone, pourrait lancer des programmes conjoints d'éducation populaire sur ces importantes composantes de la réalité canadienne, notamment en ce qui concerne les nombreuses communautés métisses et autochtones qui ont des rapports historiques étroits avec les communautés francophones.

*Ces programmes devraient viser autant la population
canadienne en général, que celles des communautés elles-
mêmes, tant francophones qu'autochtones.*

Le développement du site historique touristique du Lac la Biche, en Alberta, est un exemple concret de ce qui peut être accompli. Ce projet met en valeur les relations qui existaient entre les Métis et les francophones de la région. D'autres projets du genre peuvent aussi être soulignés, comme la société de développement économique Nord-Aski, dans le Nord-Est de l'Ontario.

Le CRTC donnait récemment le feu vert au Réseau national de télévision autochtone. Il pourrait, là encore, y avoir une collaboration pour la production de programmes à l'intention des communautés autochtones dont la principale langue de communication est le français.

L'expertise particulière développée au fil du temps par les uns et les autres aurait avantage, dans plusieurs cas, à être mise en commun. Soulignons seulement que depuis 30 ans, les communautés autochtones réclament un meilleur contrôle sur l'éducation de leurs enfants, une revendication que les francophones du pays viennent d'obtenir.

QUESTIONS

- 1) Quelles sont les bases d'une relation équitable et honorable entre les peuples autochtones et les communautés francophones et acadiennes du pays ?
- 2) Quels rôles devraient jouer les communautés francophones et acadiennes dans ce dossier ?
- 3) Quels types de partenariats nationaux, provinciaux et régionaux pourraient être créés entre les communautés autochtones et les communautés francophones et acadiennes ? Dans quels domaines ?